



RAPPORT D'ÉTUDE DIAGNOSTIC PORTANT SUR LA COMMUNICATION BUDGÉTAIRE



Étude réalisée par l'ONG Action Plus Guinée

Grâce à l'appui de l'USAID



Octobre 2020

Le contenu de ce rapport relève exclusivement de la seule responsabilité de l'ONG Action Plus Guinée et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'AUDIG en tant que commanditaire.

Table des matières

Liste des figures	4
Remerciements.....	6
Liste des acronymes.....	7
Résumé exécutif	8
I. Contexte.....	14
II. Objectifs	15
1. Objectif global.....	15
2. Objectifs spécifiques.....	15
III. Méthodologie.....	16
1. Approche globale.....	16
2. Échantillonnage	17
3. Conception des outils de collecte.....	17
a. Échange avec les différentes parties prenantes.....	17
b. Élaboration et validation des outils de collecte	18
4. Collecte des données	18
1. Recrutement et formation des enquêteurs	18
2. Déploiement des agents sur le terrain.....	19
3. Supervision de l'enquête	19
4. Méthodes de collecte des données	19
5. Cibles de l'étude de référence.....	19
6. Difficultés et limites de la méthodologie	19
IV. Présentation et analyse des résultats.....	20
1. Revue documentaire.....	20
2. Étude de référence (diagnostic).....	25
a. Informations générales sur la population.....	25
b. Opinion générale sur le budget de l'État.....	28
c. Transparence et communication budgétaire	32
d. Implication des acteurs de la société civile dans le processus budgétaire	39
e. Collaboration entre pouvoirs publics et acteurs de la société civile pour mieux informer la population	44
3. Quelques indicateurs de base de l'étude diagnostic	48
V. Conclusion.....	49

VI. Recommandations	52
Bibliographie	55
Annexes	56
Questionnaire pour les répondants des pouvoirs publics	56
Questionnaire pour le répondant de l'assemblée nationale	62
Questionnaire pour le répondant de la cour des comptes	68
Liste des organisations ayant répondu au questionnaire d'enquête	74

Liste des figures

Figure 1. Répartition par genre.....	25
Figure 2. Structures de rattachement des acteurs OSC.....	26
Figure 3. Répartition par classe d'âge des acteurs OSC.	27
Figure 4. Que finance le budget de l'État (acteurs OSC) ?.....	28
Figure 5. Comment l'État finance-t-il ses dépenses (Acteurs OSC) ?	29
Figure 6. Est-il facile de lire le budget de l'État (Acteurs OSC) ?.....	30
Figure 7. Sinon, quels sont les problèmes majeurs qui entravent la bonne compréhension du budget de l'État (Acteurs OSC) ?	30
Figure 8. Estimez-vous qu'il soit nécessaire de concevoir un budget simplifié à la portée des citoyens (Acteurs OSC) ?	31
Figure 9. À votre avis, quels sont les fondements de la transparence/communication budgétaire (OSC) ?	32
Figure 10. Est-ce que l'État guinéen fait pleinement connaître, en temps opportun et de façon systématique, l'ensemble des informations budgétaires (OSC) ?	33
Figure 11. Quels sont les principaux canaux utilisés pour communiquer les informations budgétaires (OSC) ?.....	34
Figure 12. À quelle fréquence les pouvoirs publics communiquent-ils sur le budget (OSC) ?.....	35
Figure 13. Selon vous, où peut-on trouver les informations budgétaires ?	35
Figure 14. Que pensez-vous de la communication budgétaire des pouvoirs publics à l'adresse des citoyens (OSC) ?	36
Figure 15. Si mauvaise, quelles sont les principales difficultés qui caractérisent la communication budgétaire en Guinée (OSC) ?.....	37
Figure 16. À votre avis, quels sont les principaux acteurs qui devraient être impliqués dans la communication budgétaire (OSC) ?	38
Figure 17. Que faut-il faire pour améliorer la communication budgétaire à l'adresse des populations (OSC) ?.....	38
Figure 18. Quel est le niveau d'implication de la société civile dans la gestion publique (OSC) ?	40
Figure 19. Pensez-vous que la société civile est bien organisée de telle sorte à pouvoir participer au processus budgétaire (OSC) ?	40
Figure 20. Pensez-vous que la société civile devrait être impliquée dans le processus budgétaire (conception, analyse et exécution) (OSC) ?	41

Figure 21. Pourquoi les acteurs de la société civile ne sont-ils pas impliqués dans le processus budgétaire (OSC) ?.....	41
Figure 22. Comment peut-on outiller les acteurs de la société civile (OSC) ?.....	42
Figure 23. Quel peut-être le rôle de la société civile dans la communication budgétaire (OSC) ?	43
Figure 24. Comment peut-on renforcer le cadre légal de l'implication de la société civile dans le processus budgétaire (OSC) ?	43
Figure 25. La collaboration entre pouvoirs publics et acteurs de la société civile est-elle nécessaire pour mieux informer les populations (OSC) ?	44
Figure 26. Que pensez-vous de la collaboration entre pouvoirs publics et acteurs de la société civile dans le cadre du processus budgétaire (OSC) ?.....	45
Figure 27. Quels sont les acteurs publics avec lesquels la société civile collabore en matière budgétaire (OSC) ?.....	46
Figure 28. Selon vous, quel est le niveau de collaboration entre acteurs publics et acteurs de la société civile sur les questions budgétaires (OSC) ?	46
Figure 29. Comment peut-on renforcer la collaboration entre acteurs publics et société civile sur les questions budgétaires (OSC) ?	47

Remerciements

L'étude diagnostic portant sur la communication budgétaire est l'une des activités nécessaires du Projet de Contrôle Démocratique et de Renforcement de la Transparence Budgétaire en République de Guinée (CoDeReT) initié par l'USAID.

Cette étude de base a été rendue possible grâce à la bonne collaboration de l'ONG AUDIG, des différentes plateformes des organisations de la société civile, des ministères en charge du budget et du plan et du développement, de l'assemblée nationale et de la cour des comptes.

Notre profonde reconnaissance va à l'endroit des répondants de l'assemblée nationale, de la cour des comptes, des pouvoirs publics mais aussi des acteurs de la société civile, qui ont bien voulu se prêter aux questionnaires pour la collecte des données qualitatives et quantitatives sur le terrain.

Nos remerciements s'adressent également à l'ensemble des autres partenaires du projet qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de la présente étude diagnostic portant sur la communication budgétaire.

La méthodologie, les outils de collecte et la réalisation de l'étude diagnostic sur le terrain ont connu une contribution significative des différentes parties prenantes du projet. Notre sincère reconnaissance à toute l'équipe de l'ONG AUDIG pour la qualité de la collaboration, des échanges et le traitement diligent de nos requêtes.

ONG Action Plus Guinée.

Liste des acronymes

APG	Action Plus de Guinée
AUDIG	Action Unie pour le Développement Intégré en Guinée
CoDeReT	Contrôle Démocratique et de Renforcement de la Transparence Budgétaire en République de Guinée
COJELPAID	Convergence des Jeunes et Leaders pour la Paix et la Démocratie
FEGUIPAH	Fédération Guinéenne pour la Promotion des Associations ou/de Personnes Handicapées
FMI	Fonds Monétaire International
IBP	<i>International Budget Partnership</i>
INTOSAI	Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle
LORF	Loi Organique Relative aux Lois de Finances
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
RAJGUI	Réseau Afrique Jeunesse de Guinée
RGGBCP	Règlement Général sur la gestion budgétaire et la comptabilité publique
TDR	Termes de Référence
USAID	Agence américaine pour le développement international.

Résumé exécutif

Dans le cadre de la vulgarisation de l'information budgétaire, l'agence américaine pour le développement international (USAID) a pris l'initiative d'appuyer l'ONG Action Unie pour le Développement Intégré en Guinée (AUDIG) à travers le projet « Contrôle Démocratique et de Renforcement de la Transparence Budgétaire en République de Guinée (CoDeReT) ». Ce projet vise à amener les Organisations de la Société Civile (OSC) et les acteurs étatiques à collaborer davantage pour accroître l'information budgétaire afin de favoriser la transparence dans la gestion du budget de l'État et donc des finances publiques.

Cette étude vise à faire apparaître les goulots d'étranglement à l'accessibilité à la l'information budgétaire en République de Guinée et à contribuer au renforcement des capacités et des bonnes pratiques dans la diffusion des documents budgétaires.

De façon spécifique, il s'agit de :

- réaliser le questionnaire d'enquête, l'échantillonnage et les pondérations ;
- collecter, analyser et traiter les données de l'enquête ;
- rédiger un rapport avec des recommandations pertinentes et appropriées.

Parallèlement à ces objectifs, cette étude cherche à mettre en évidence l'opinion des acteurs de la société civile, des répondants des pouvoirs publics, de l'assemblée nationale et la cour des comptes sur le budget national, à recueillir leurs avis sur la transparence et la communication budgétaires en République de Guinée, sur l'implication des organisations de la société civile dans le processus budgétaire, et la collaboration entre pouvoirs publics et acteurs de la société civile pour mieux informer la population.

Pour réaliser cette enquête, la collecte des données a été effectuée auprès de plus d'une centaine de structures (ONG, départements ministériels sectoriels, assemblée nationale et cour des comptes). Cette opération de collecte des données a couvert les huit (8) régions administratives et les trente-huit (38) communes urbaines de la Guinée.

Il ressort globalement de l'enquête par sondage auprès des acteurs de la société civile que 75% des répondants sont des hommes contre 25% de femmes. Concernant les statuts des répondants de la société civile, 45% d'entre eux viennent des ONG, 23% des réseaux, 15% des plateformes, 7% des associations et seulement 2% des organisations locales de base. Pour les pouvoirs publics, les informations qualitatives ont été collectées auprès des répondants désignés par les

ministères en charge du budget et du plan au nom et pour le compte de ces départements sectoriels respectifs très impliqués dans le processus budgétaire. Quant à l'assemblée nationale et la cour des comptes, les informations ont été collectées auprès des répondants désignés par ces institutions républicaines également impliquées dans le processus budgétaire du pays. La répartition par classe d'âge montre que la grande majorité (64,75%) des acteurs des organisations de la société civile est de la tranche 36-55 ans.

Concernant les opinions des répondants sur le budget national, la majorité des acteurs de la société civile pense que le budget de l'État sert à financer les services généraux des administrations. Plus de deux tiers (69%) des acteurs de la société civile pensent qu'il n'est pas facile de lire le budget de l'État à cause de sa complexité, de son volume et des termes techniques utilisés. Les répondants de l'assemblée nationale et de la cour des comptes confirment également qu'il n'est pas facile de lire le budget de l'État. Pour les répondants des pouvoirs publics, les problèmes qui entravent la communication budgétaire sont la complexité du budget, les termes techniques employés, le volume des documents budgétaires et l'indisponibilité de ces derniers.

Sur l'impératif de concevoir un budget simplifié à la portée des citoyens, l'écrasante majorité des acteurs de la société civile interrogés (95,9%) estime qu'il est nécessaire de concevoir un budget simplifié à la portée des citoyens. Cette opinion est partagée par les répondants des pouvoirs publics et des corps de contrôle qui soulignent aussi la nécessité de disposer d'un budget simplifié.

S'agissant de la transparence et de la communication budgétaire, les répondants de la société civile affirment dans leur grande majorité (89%) que l'État ne communique pas systématiquement sur le budget. Ce jugement est confirmé par les répondants des pouvoirs publics ainsi que celui de l'assemblée nationale. Par contre, le répondant de la cour des comptes soutient que l'État guinéen fait pleinement connaître, en temps opportun et de façon systématique, l'ensemble des informations budgétaires. Cependant, pour les acteurs des OSC qui soutiennent que l'État communique sur le budget, 35,71% d'entre eux affirment qu'il le fait toutefois rarement.

Sur la qualité de la communication budgétaire de l'État, plus du tiers (34,43%) des acteurs de la société civile pensent qu'elle est moyenne. Contrairement aux répondants de la cour des comptes et du ministère du plan, qui estiment que la communication budgétaire à l'adresse des populations est respectivement mauvaise et inexistante, celui du ministère du budget la juge

cependant moyenne. Pour surmonter cette insuffisance, ils préconisent tous de former/sensibiliser sur le budget de l'État, d'élaborer une version simplifiée du budget mais aussi de rendre accessible le budget de l'État par les moyens démocratiques.

Pour une bonne partie (40,98%) des acteurs de la société civile qui pensent que la communication budgétaire des pouvoirs publics à l'adresse des citoyens est mauvaise voire très mauvaise, cette situation est due au manque de volonté politique, à la faiblesse des capacités humaines et à une insuffisance des textes légaux et réglementaires. Ces mêmes acteurs estiment à 31% d'entre eux qu'ils devraient être impliqués dans la communication budgétaire contrairement à la population.

Pour améliorer la communication budgétaire à l'adresse des populations, les acteurs de la société civile estiment qu'il faut les former/sensibiliser, puis rendre accessible le budget par les canaux d'information et de communication démocratique (TV, Radio, Affiche, etc.) et enfin élaborer et mettre à disposition des guides simplifiés.

En ce qui concerne l'implication des acteurs de la société civile dans la communication budgétaire, les répondants des OSC estiment pour plus du tiers (38%) d'entre eux que le niveau de leur implication dans la gestion publique est insuffisant. De plus, contrairement à l'appréciation des répondants étatiques et des corps de contrôle (assemblée nationale et cour des comptes), les acteurs de la société civile dans leur grande majorité (76%) pensent que leur corporation est bien organisée de telle sorte à pouvoir participer au processus budgétaire. Si la quasi-totalité (99%) des acteurs de la société civile pensent qu'ils devraient être impliqués dans le processus budgétaire, cependant la majorité (51%) d'entre eux pensent qu'ils ne sont pas outillés par manque d'appui pour suivre le budget et rendre compte à la population. Pour renforcer la société civile, les répondants de la corporation estiment à 50% qu'il faut les former et sensibiliser, d'autres (39%) pensent qu'il faut plutôt mettre à disposition des moyens financiers et matériels.

Quant aux répondants des ministères du budget et du plan ainsi que ceux de l'assemblée nationale et de la cour des comptes, les acteurs de la société civile devraient être impliqués dans le processus budgétaire.

Si d'aventure les acteurs de la société civile venaient à participer au processus budgétaire, les pouvoirs publics pensent qu'ils peuvent y participer à titre d'observateurs ou de simples participants. Les répondants de l'assemblée nationale et de la cour des comptes soutiennent

qu'ils peuvent y participer à titre de consultants. Quant à la communication budgétaire, les répondants des pouvoirs publics et des corps de contrôle estiment que la société civile peut jouer uniquement un rôle de relai.

Pour renforcer le cadre légal de l'implication de la société civile dans le processus budgétaire, à l'instar du répondant de l'assemblée nationale, les acteurs des OSC préconisent la vulgarisation des textes existants et la mise à jour des textes existants. Si les répondants des pouvoirs publics soutiennent l'idée de la vulgarisation, ils pensent par ailleurs qu'il faut également adopter de nouveaux textes pour mieux prendre en compte l'évolution de l'environnement.

En termes de collaboration entre les pouvoirs publics et la société civile pour mieux informer les populations sur le budget national, l'enquête révèle que celle-ci est nécessaire. Cependant, les acteurs de la société civile jugent la qualité de la collaboration avec les agents publics moyenne voire mauvaise dans le cadre du processus budgétaire. Pour les répondants des pouvoirs publics et des institutions de contrôle, la collaboration entre État et société civile permet de renforcer la démocratie et la confiance mais aussi promouvoir la transparence et la bonne gouvernance.

Pour renforcer la collaboration entre agents publics et acteurs de la société civile, la majorité (52%) de ces derniers estime qu'il faut les impliquer dans le processus budgétaire. Cette position est également celle des répondants de l'assemblée nationale et de la cour des comptes. Pour 40% des répondants de la société civile, il faut plutôt instituer un cadre d'échanges et de partage entre les différents acteurs. Pour les répondants des pouvoirs publics et des corps de contrôle, il faut par ailleurs instituer un cadre d'échange et impliquer davantage la société civile dans le processus budgétaire.

En somme, pour les différents répondants (étatiques et des OSC), les principales difficultés qui entravent la collaboration entre acteurs publics et de la société civile sur les questions budgétaires sont le manque de volonté, le manque de coordination et l'insuffisance de capacités matérielles, techniques et humaines. Pour le répondant de la cour des comptes, ce sont la mauvaise organisation de la société civile et la complexité du budget qui apparaissent comme les principales difficultés qui entravent la collaboration entre acteurs publics et société civile. Quant au répondant de l'assemblée nationale, il estime que c'est le manque de synergie et de

volonté politique qui entravent la collaboration entre acteurs publics et acteurs de la société civile.

En termes de recommandations, les auteurs de l'étude diagnostic portant sur la communication budgétaire en Guinée recommandent entre autres ce qui suit :

À l'ONG AUDIG

- Élaborer et proposer une version simplifiée du budget de l'État pour le rendre accessible aux citoyens et acteurs de la société civile ;
- Contribuer à renforcer les capacités des acteurs de la société civile, des pouvoirs publics et des corps de contrôle dans le domaine budgétaire ;
- Soutenir les initiatives visant à améliorer la communication budgétaire à l'adresse des populations.

Aux acteurs de la société civile

- Organiser les plateformes de la société civile afin de pouvoir prendre part au processus budgétaire ;
- Renforcer les capacités techniques et matérielles des acteurs de la société civile afin de les permettre de mieux suivre et contrôler l'exécution budgétaire ;
- Exiger des pouvoirs publics de rendre régulièrement compte de la gestion budgétaire afin de renforcer l'adhésion des populations aux politiques publiques et la démocratie.

Aux pouvoirs publics

- Simplifier le document de présentation du budget de l'État pour le rendre accessible aux citoyens et acteurs de la société civile ;
- Rendre disponible tous les documents budgétaires de manière à permettre aux populations de disposer des informations en temps réel sur le budget national ;
- Renforcer la communication budgétaire à l'adresse des populations à travers entre autres l'organisation des débats à des fréquences régulières dans les différents canaux de communication.

Aux députés

- Renforcer le contrôle budgétaire en amont, simultanément et en aval pour améliorer le processus budgétaire et la gestion des finances publiques du pays ;
- Renforcer la communication budgétaire à l'adresse des populations à travers les journées portes ouvertes et des émissions d'information et de débats entre les députés et les autres acteurs de la vie socio-économique du pays ;

- Poursuivre la vulgarisation des textes légaux et réglementaires encadrant le processus budgétaire.

À la cour des comptes

- Renforcer le contrôle *a posteriori* de l'exécution budgétaire afin d'assainir la gestion des finances publiques du pays ;
- Informer davantage et de façon régulière les acteurs de la vie socio-économique sur les missions de la cour des comptes notamment celles relatives directement à la gestion budgétaire ;
- Publier de façon régulière et systématique les rapports d'activités et d'audit réalisés conformément aux missions de l'institution.

Aux partenaires au développement

- Impliquer les partenaires nationaux (État et société civile) dans la définition et la conception des projets d'appui à l'amélioration de la gouvernance économique et financière en faveur du pays ;
- Contribuer à renforcer les capacités techniques des services étatiques en charge de la communication budgétaire ;
- Contribuer à outiller les organisations de la société civile pour les permettre de mieux suivre le processus budgétaire et d'assurer le contrôle citoyen du budget.

I. Contexte

La vague d'ouverture démocratique constatée en Afrique depuis 1990 a suscité l'intérêt des pouvoirs publics, de la communauté internationale en général et des populations en particulier sur des questions telles que la lutte contre la corruption, la distribution équitable des services publics, l'utilisation rationnelle des ressources publiques, la transparence dans la gestion des affaires publiques et l'accès à l'information budgétaire.

En effet, l'accès à l'information sur les activités financières et budgétaires de l'état est aujourd'hui considéré comme une donnée incontournable pour responsabiliser les gouvernants devant les citoyens qui sont de plus en plus exigeants sur l'amélioration de leurs conditions d'existence.

De nos jours, il est établi qu'une information budgétaire accessible à temps et compréhensible aux ayants droits favorise le débat et par ricochet soumet les politiques publiques à l'examen et à l'audit des citoyens qui sont les destinataires directs de celles-ci. L'accès à l'information budgétaire permet également aux citoyens de suivre de façon minutieuse et au quotidien la mise en œuvre des décisions budgétaires suite à l'adoption et à l'exécution des différentes lignes du budget de l'État.

À ce titre, la nouvelle nomenclature budgétaire récemment adoptée par le Gouvernement guinéen doit être assimilée et intégrée par les acteurs des Organisations de la Société Civile (OSC) et par les populations elles-mêmes afin de mieux assurer le suivi du budget et par conséquent exiger des gouvernants de rendre compte de leur gestion.

De plus, la nouvelle Constitution adoptée en Guinée en 2020 donne un regain de vitalité à la démocratie participative dont l'un des piliers essentiels est l'accès à une information publique plus granulaire et plus détaillée. C'est ainsi que son article 7 alinéa 5 consacre le principe fondamental d'accès à l'information publique : « Le droit d'accès à l'information publique est garanti au citoyen ».

De toute évidence, à cause de nombreuses insuffisances relatives entre autres à la faiblesse des capacités et au déficit de collaboration et d'ouverture, le constat fait en République de Guinée est que l'information budgétaire reste malheureusement peu connue des populations, c'est-à-dire celles-là qui sont assujetties à la fiscalité et qui sont également les principaux bénéficiaires des dépenses publiques. La vulgarisation de l'information budgétaire est une ardente obligation. C'est dans ce contexte que l'Action Unie pour le Développement Intégré en Guinée

(AUDIG) a conçu le projet « Contrôle Démocratique et de Renforcement de la Transparence Budgétaire en République de Guinée (CoDeReT) » qui est une initiative d'envergure nationale, appuyée par l'Agence américaine pour le développement international (USAID) consistant à développer des activités visant à amener les OSC et les acteurs étatiques à collaborer ensemble et davantage pour accroître l'information budgétaire afin de favoriser la transparence dans la gestion du budget de l'État et accroître en même temps le score de la Guinée au regard de l'indice de classement de l'International Budget Partnership (IBP).

L'une des activités de ce projet consiste à la réalisation d'un audit sur la communication budgétaire telle qu'implémentée actuellement afin d'analyser aussi bien les facteurs favorables à la dynamique de changement mais également les facteurs de blocage à l'accès systématique à l'information budgétaire.

C'est dans cette perspective que la présente étude diagnostic portant sur la communication budgétaire intervient pour combler ces insuffisances mais aussi pour mieux guider le projet en termes d'identification des actions pertinentes dont la mise en œuvre contribuera à améliorer l'information budgétaire et donc à promouvoir la transparence budgétaire ainsi que la qualification de la gestion des finances publiques. À cet effet, l'expertise d'un consultant indépendant a été sollicitée afin de réaliser cette étude diagnostic ou de référence portant sur la communication budgétaire en République de Guinée.

II. Objectifs

1. Objectif global

Faire apparaître les goulots d'étranglement de l'accessibilité à la communication budgétaire en Guinée et contribuer au renforcement des capacités et à l'appropriation des bonnes pratiques dans la diffusion des documents budgétaires.

2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- réaliser le questionnaire d'enquête, l'échantillonnage et les pondérations ;
- collecter, analyser et traiter les données de l'enquête ;
- rédiger un rapport avec des recommandations.

III. Méthodologie

1. Approche globale

Le diagnostic de référence sur la communication budgétaire est une étude transversale avec une double approche (qualitative et quantitative). C'est donc une approche participative d'enquête qui permet aux trois groupes cibles de s'exprimer librement sur la communication budgétaire en République de Guinée.

Le champ de l'étude est constitué de toutes les régions administratives du pays. La stratégie de collecte et d'analyse des données combinent les méthodes qualitatives et quantitatives avec plusieurs sources identifiées et utilisées.

La présente étude diagnostic comporte les étapes ci-après :

- une revue documentaire sur le processus budgétaire, notamment sur la communication budgétaire ;
- une enquête de perception sur la communication budgétaire auprès des acteurs des pouvoirs publics ;
- une enquête de perception sur la communication budgétaire auprès de l'assemblée nationale ;
- une enquête de perception sur la communication budgétaire auprès de la cour des comptes ;
- une enquête de perception sur la communication budgétaire auprès des acteurs de la société civile.

Les données qualitatives et quantitatives sont traitées à travers des logiciels d'exploitation et d'analyse appropriés (SPSS et Excel). Certaines données sont transcrites et analysées en tenant compte de la situation de vulnérabilité.

De plus, une attention toute particulière est portée sur la manière dont les données qualitatives et quantitatives sont analysées et croisées par le biais de la triangulation afin de permettre d'identifier les changements.

2. Échantillonnage

Pour les études qualitative et quantitative, l'échantillon est constitué par choix raisonné. Il inclut ainsi les différentes parties prenantes et cibles du projet (répondants des pouvoirs publics, acteurs de la société civile et répondants de l'assemblée nationale et de la cour des comptes). Ainsi, les entretiens individuels sont utilisés pour la collecte des informations qualitatives. Par contre, pour l'étude quantitative c'est une enquête par sondage auprès des cibles du projet notamment les acteurs de la société civile qui a été privilégiée.

La taille de l'échantillon détermine le coût de l'opération mais également la précision des estimations à réaliser. C'est donc l'élément le plus déterminant d'une enquête par sondage. Par conséquent, sa détermination doit faire l'objet d'un soin particulier.

Pour la partie qualitative, compte tenu des difficultés à collecter des informations auprès des agents des pouvoirs publics, nous avons opté pour l'option de cibler directement les départements ministériels les plus impliqués dans le processus budgétaire en l'occurrence les ministères du budget et du plan et du développement économique. Pour ce faire, des courriers ont été adressés à ces parties prenantes du projet, suivi des réunions d'informations et d'explications des objectifs du projet ainsi que les attentes vis-à-vis des pouvoirs publics en termes de collecte de données.

Des entretiens individuels ont été également organisés auprès des répondants de l'assemblée nationale et de la cour des comptes en tant que parties prenantes dans le processus budgétaire.

Pour la partie quantitative, une centaine d'acteurs de la société civile a été retenue au regard de l'implication de leurs structures respectives dans la communication sur le processus budgétaire.

3. Conception des outils de collecte

Cette partie regroupe tous les travaux préparatoires et organisationnels de la collecte des données. Ainsi, tous les outils de collecte et le dispositif organisationnel pour la collecte des données sur le terrain doivent être disponibles.

a. Échange avec les différentes parties prenantes

Cet exercice vise à garantir une bonne compréhension des termes de référence par l'équipe technique d'APG. Notamment, les objectifs visés par l'enquête et les acteurs cibles devraient être clairement spécifiés. À l'issue de plusieurs séances de travaux avec l'ONG AUDIG, les techniciens d'APG ont eu une meilleure compréhension de l'étude diagnostic conformément

aux attentes des commanditaires. Cela a été également une occasion pour APG de faire des propositions et pour les commanditaires, de formuler de nouvelles préoccupations ou réorientations pour les améliorations éventuelles à apporter sur les termes de référence (TDR).

b. Élaboration et validation des outils de collecte

Les outils de collecte ont été élaborés sur la base des informations fournies dans les TDR et celles issues des échanges entre APG et AUDIG, conformément aux besoins en informations pour l'enquête.

Pour la partie quantitative, un questionnaire a été élaboré pour servir de support à la collecte des données auprès des acteurs identifiés et ciblés notamment les acteurs de la société civile. Au terme de la collecte, les informations recueillies ont été saisies à partir d'un masque de saisie élaboré. Ce questionnaire a été donc implémenté dans KoboCollect pour la collecte avec tablettes ou smartphones.

Quant à la partie qualitative de l'enquête, trois (3) guides d'entretien ont été élaborés : le premier pour les répondants des pouvoirs publics, le deuxième pour le répondant de l'assemblée nationale et le troisième pour le répondant de la cour des comptes.

4. Collecte des données

1. Recrutement et formation des enquêteurs

Pour la réalisation de cette étude de référence, APG a recruté des agents pour la collecte des données sur le terrain. Ces agents ont été formés sur la méthodologie de l'enquête, la façon de remplir les questionnaires et les guides et le comportement à adopter sur le terrain. À la fin de la formation, un test d'évaluation a été organisé pour identifier et retenir les meilleurs agents pour l'enquête.

Au niveau de l'enquête quantitative, six (6) enquêteurs et un chef d'équipe ont été recrutés pour la collecte des données. Ils ont été répartis en deux (2) équipes, la première avait en charge de collecter les données quantitatives auprès des acteurs des OSC et la deuxième s'est occupée des entretiens auprès des répondants des pouvoirs publics, de l'assemblée nationale et de la cour des comptes. Cette deuxième équipe se reposait sur des enquêteurs expérimentés.

2. Déploiement des agents sur le terrain

À la suite de la validation de la liste, les agents enquêteurs retenus ont été répartis en équipes et déployés sur le terrain pour la collecte réelle des données quantitatives auprès des acteurs de la société civile.

3. Supervision de l'enquête

Une équipe technique de supervision a été mise en place. Elle s'est rendue sur le terrain, dès le démarrage de la collecte des données, pour suivre de près le travail des enquêteurs. Elle a eu pour tâche de s'assurer du respect de la démarche adoptée par les agents de collecte, des consignes données lors de la formation, consignes permettant de garantir une bonne qualité des données collectées.

4. Méthodes de collecte des données

Les techniques de collecte de données retenues dans le cadre de cette enquête sont :

- entretien individuel structuré à partir d'un questionnaire auprès des acteurs identifiés et ciblés ;
- entretien individuel semi-structuré à partir d'un guide d'entretien auprès des acteurs identifiés et ciblés.

5. Cibles de l'étude de référence

Les phénomènes socio-économiques mettant en jeu plusieurs acteurs, leur compréhension nécessite l'implication et la prise en compte de toutes les parties prenantes. Ainsi, la présente étude de référence a eu pour population cible les groupes suivants :

- les acteurs représentant les pouvoirs publics ou l'exécutif et les institutions républicaines (assemblée nationale et cour des comptes) impliquées dans le processus budgétaire ;
- les acteurs de la société civile pour leur rôle de veille citoyenne et de suivi.

6. Difficultés et limites de la méthodologie

Dans le cadre de la réalisation de cette étude de base, plusieurs difficultés d'ordre technique et opérationnel ont été rencontrées. Toutefois, les principales difficultés rencontrées proviennent

essentiellement de la collecte des données sur le terrain qui a connu des retards surtout au niveau des répondants des pouvoirs publics et des corps de contrôle. La période de collecte chevauchant avec l'ouverture des campagnes politiques a aussi affecté la disponibilité des répondants des pouvoirs publics.

IV. Présentation et analyse des résultats

1. Revue documentaire

Dans tous les pays, le budget national est l'un des principaux documents stratégiques des pouvoirs publics (Gouvernement) en ce sens qu'il retrace et met en exergue les objectifs, les actions et les priorités en matière d'exécution des dépenses publiques. La publication et l'accessibilité de l'information essentielle (transparence budgétaire) en matière de finances publiques et de budget de l'État sont donc au cœur d'une bonne gouvernance. Aujourd'hui, la transparence budgétaire est devenue l'un des piliers des stratégies nationales d'ouverture de l'administration publique au public.

Pour l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), il est important de faire connaître l'information budgétaire officielle en temps opportun et de façon systématique et qu'il est nécessaire d'assurer la qualité, l'intégrité et l'accessibilité de cette information, afin d'informer les citoyens et les parlementaires et de placer l'exécutif face à ses responsabilités.

En effet, selon l'OCDE, une documentation budgétaire publiquement disponible et exhaustive peut aider le grand public à comprendre les politiques menées en matière de finances publiques et les priorités gouvernementales. La publication de l'information budgétaire peut contribuer à la discipline budgétaire, à la bonne affectation des ressources et à l'efficacité opérationnelle. Elle peut aussi permettre d'inciter le Gouvernement à assumer ses responsabilités en termes de réalisme et de viabilité des budgets et d'impact socio-économique des mesures prévues.

Du fait que la présence d'informations au sein des documents budgétaires ne garantit pas nécessairement leur exactitude, la transparence budgétaire permet aussi aux citoyens, aux parlementaires et aux organisations de la société civile de s'appuyer sur les chiffres fournis pour placer le Gouvernement face à ses responsabilités en termes de résultats budgétaires. Par ces biais, la transparence budgétaire contribue aussi à la confiance dans les pouvoirs publics.

La fourniture, dans le budget de l'exécutif, d'une information sur le cadre budgétaire et sur les politiques et priorités du Gouvernement représente un élément crucial de la transparence budgétaire. La quantité et le type de renseignements fournis varient selon les pays. Si les objectifs de la politique budgétaire, les hypothèses macroéconomiques et les perspectives à moyen terme sont généralement mentionnés dans le budget des pays de l'OCDE, il est plus rare d'y voir figurer des informations sur les dépenses fiscales, sur les performances et sur les projections budgétaires à long terme. On peut sans doute considérer que le principal obstacle au respect des objectifs budgétaires et des prévisions de déficit ou d'excédent tient au recours à des hypothèses macroéconomiques peu fiables.

D'après une enquête de l'OCDE sur les pratiques et procédures budgétaires, environ 95% des pays de l'organisation publient les objectifs à moyen terme de leur politique budgétaire et les budgets proposés et adoptés. La Guinée, après avoir adopté une nouvelle constitution financière en 2012,¹ s'est inscrite progressivement dans la programmation budgétaire pluriannuelle à partir de 2016. À ce jour, le budget se repose complètement sur un cadre budgétaire et un cadre de dépenses à moyen terme (CBMT/CDMT).

La transparence au niveau des dépenses hors budget ou extrabudgétaires est également importante, car les autorités peuvent être tentées de garder ces dépenses en dehors des bilans. Dans les pays de l'OCDE, les dépenses hors budget les plus courantes sont les dépenses liées aux administrations de sécurité sociale, aux fonds publics de financement des dépenses de santé et aux garanties de crédits. La Guinée maintient la plupart de ces dépenses hors du budget national connu officiellement. La publication d'informations relatives aux finances publiques et au budget de l'État est essentielle et prend de plus en plus d'ampleur, mais elle peut aussi s'avérer complexe et, sans que ce soit le but recherché, réduire la transparence et la responsabilité. De fait, les non-experts peuvent facilement être intimidés par le jargon technique employé et par le volume d'informations budgétaires présenté aux parlementaires, ou encore déconcertés par le rôle et l'ampleur des activités extrabudgétaires. Certains pays développés, à économie émergente et en développement publient des « budgets du citoyen ». Il s'agit de synthèses en langage simple des principaux volets du budget annuel présenté au parlement, avec des explications et des définitions des termes techniques.

¹ Loi Organique Relative aux Lois de Finances (LORF).

La bonne pratique internationale en matière budgétaire voudrait donc que les Gouvernements communiquent régulièrement sur le budget, à différents moments du cycle budgétaire. Cette démarche qui rentre dans la transparence budgétaire et la redevabilité, permet également de faire comprendre et voir adhérer les populations aux choix politiques opérés en matière budgétaire.

La communication budgétaire pour qu'elle soit efficace devrait être aussi inclusive et participative. Ceci dit, au-delà des acteurs traditionnels du processus budgétaire, les acteurs de la société civile représentant par ailleurs les populations pourraient être aussi impliqués pour donner plus d'échos à la communication budgétaire.

Certes la Guinée a fait beaucoup d'efforts en matière budgétaire grâce aux différentes réformes des finances publiques parties de la mise en place de la nouvelle Loi Organique Relative aux Lois de Finances (LORF) adoptée le 27 juillet 2012 et son principal texte d'application qu'est le Règlement Général sur la gestion budgétaire et la comptabilité publique (RGGBCP) publié le 15 janvier 2013.

Ce document qui représente actuellement la constitution financière de la Guinée vise à faciliter la compréhension et l'appropriation du cadre de gestion financière du pays. La question de la communication budgétaire renvoie à celle de la transparence dans la gestion des finances. L'ouverture du budget aujourd'hui s'impose aux pays pour restaurer la confiance des citoyens dans les Gouvernements d'autant plus que le pays a adhéré à l'initiative budget ouvert et à l'initiative africaine concertée sur la réforme budgétaire (CABRI). C'est pourquoi de plus en plus de responsables politiques soutiennent aujourd'hui l'idée de la gouvernance ouverte et ont pris plusieurs initiatives de nature à renforcer la communication, l'ouverture et la transparence des actions posées.

Toutefois, avec la recrudescence des scandales financiers, la logique de la transparence gouvernementale (le fait pour le Gouvernement de permettre aux citoyens d'accéder aux informations en l'absence de restrictions telles que la confidentialité des données ou la sécurité nationale) semble céder la place à une logique de la transparence radicale, c'est-à-dire divulguer des informations jugées ou classées confidentielles.

La transparence budgétaire est un aspect déterminant de la transparence gouvernementale en ce sens qu'elle porte notre attention sur une condition préalable indispensable à la gouvernance des ressources financières.

David Heald (2012) soutient que l'on peut définir le sens de la transparence budgétaire en quatre termes : vers l'intérieur, vers l'extérieur, vers le haut et vers le bas. Il révèle dans son article qu'il existe des obstacles intrinsèques à la transparence des dépenses publiques, comme des complexités techniques et le « langage » de la mesure, mais aussi des obstacles construits, qui sont créés pour protéger des intérêts particuliers. En somme, il indique que la transparence des dépenses publiques ne peut apporter de réponses à des questions idéologiques, mais qu'elle peut enrichir le corpus de données disponibles dans le cadre du débat public.

Pour Albert Meijer (2012), la transparence doit entraîner une modification du comportement des agents de l'État afin de créer un Gouvernement plus efficient, plus efficace et plus légitime.

La littérature sur la problématique de la transparence et la communication budgétaire en Guinée n'est malheureusement pas abondante. Parmi les travaux réalisés, on peut citer les contributions de M. Doumbouya, M. Touré et M. Barry (2019) qui ont mis entre autres en exergue la problématique de la transparence budgétaire dans le pays.

Pour ces auteurs, en matière de transparence budgétaire, la gestion des finances publiques guinéennes était caractérisée par une forme de réticence quant à la mise à la disposition du grand public de certaines informations sur la manière dont l'État collecte et dépense les ressources publiques. En effet, la gestion des finances publiques était ainsi affaiblie entre autres par l'insuffisance de la surveillance budgétaire et la non inclusivité des processus budgétaires. Cette situation a entraîné une érosion de la confiance entre les gouvernants et les gouvernés, fragilisant ainsi le lien entre les priorités des populations et l'action gouvernementale en matière de politiques publiques.

Ils soulignent qu'en tenant compte des trois (3) piliers de la responsabilité budgétaire publique, c'est-à-dire la transparence, la surveillance et la participation du public, les informations budgétaires même insuffisantes étaient difficilement mises à la disposition du grand public. Les documents budgétaires, à commencer par la loi de finances, n'étaient pas partagés à temps et les contrôles étaient menés de façon limitée, partielle et inefficace. Ils soulignent que la transparence est une valeur qui permet à l'agent (gouverné) et le principal (gouvernant) d'être à peu près au même niveau d'information quant à la gestion des biens publics.

M. Doumbouya, M. Touré et M. Barry (2019) mentionnent par ailleurs que les autorités ont pris nombre d'initiatives en termes de réformes et de mesures pour améliorer la transparence et la communication budgétaires. Ces initiatives portent sur les réformes de base (mise en œuvre

progressive du compte unique du Trésor, nouvelle nomenclature budgétaire bâtie sur les standards internationaux, présentation budgétaire en un document unique, accompagné des annexes pertinentes, chaîne des dépenses rationalisée et informatisée facilitant la traçabilité et la fluidité, renforcement du rôle du parlement en tant qu'autorité budgétaire, etc.) et sur les relations financières entre l'État et les collectivités locales (mode de transfert des subventions vers les collectivités locales revu), sur le renforcement du contrôle et suivi de l'exécution du budget (lettre circulaire relative aux délais d'exécution budgétaire, documentation budgétaire à la disposition de l'assemblée nationale, production régulière des états de suivi budgétaire, production d'une nomenclature des pièces justificatives, etc.), sur la société civile et le contrôle citoyen du budget national (approche citoyenne du budget, contrôle citoyen de l'exécution du budget désormais possible).

Dans le cadre de l'amélioration de la transparence et de la communication sur le processus budgétaire, l'assemblée nationale, cinq (5) ans après la mise en place de la LORF a organisé le premier débat d'orientation budgétaire en 2017. L'article 15 de la LORF stipule : « chaque année, avant le 1er juillet, le Gouvernement transmet à l'assemblée nationale les documents de cadrage à moyen terme définis aux articles 13 et 14 de la présente loi organique, accompagnés d'un rapport sur la situation macro-économique et d'un rapport sur l'exécution du budget de l'exercice en cours. L'assemblée nationale organise un débat d'orientation budgétaire en séance publique sur ce rapport à l'issue duquel un vote peut être organisé. » Cet exercice est renouvelé chaque année à l'assemblée nationale mais n'est pas très participatif et inclusif. Seuls quelques acteurs du secteur privé et des organisations de la société civile sont de temps en temps sollicités pour prendre part dont les recommandations ne sont pas forcément prises en compte dans l'élaboration du projet de budget.

En plus de ce DOB qui commence à être régulier, l'État fait l'effort de produire également les rapports d'exécution budgétaire et les versions simplifiées du budget de l'État. Mais, malheureusement les populations ne sont pas sensibilisées et les documents ne sont pas vulgarisés. C'est pourquoi, le défi de la communication budgétaire doit être relevé pour rapprocher les gouvernés des gouvernants et améliorer *in fine* la gouvernance économique et financière au profit des citoyens.

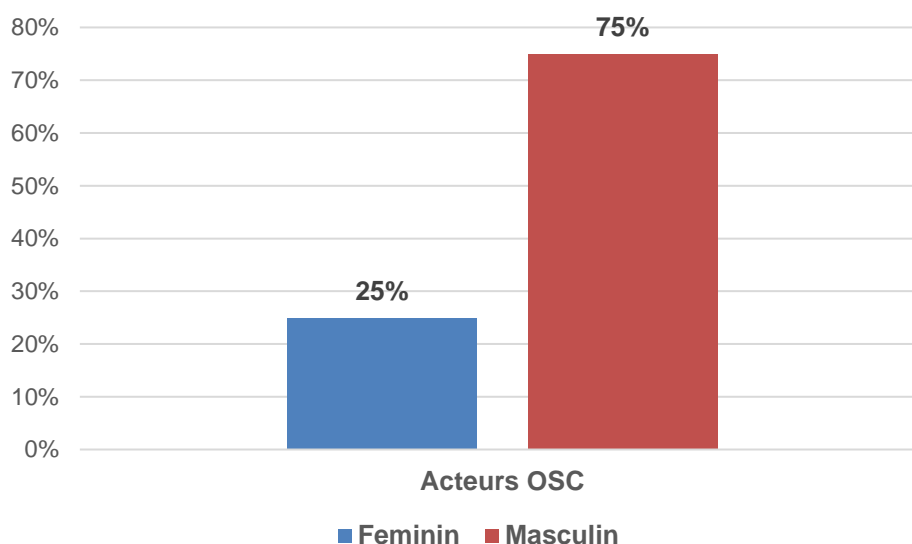
2. Étude de référence (diagnostic)

a. Informations générales sur la population

Globalement, pour l'enquête par sondage en vue de la collecte des données quantitatives, une centaine d'organisations de la société civile a été effectivement touchée. Pour la collecte des données qualitatives, des entretiens individuels ont été menés auprès des répondants désignés par le ministère du budget, le ministère du plan et du développement économique, l'assemblée nationale et la cour des comptes. En effet, les ministères du budget et du plan représentent les pouvoirs publics pendant que l'assemblée nationale et la cour des comptes représentent les institutions républicaines impliquées dans le processus budgétaire. Ces dernières font partie des corps de contrôle.

Pour permettre de nuancer certaines affirmations ou opinions, la collecte des données a été par ailleurs élargie auprès d'autres personnes ressources (ayant requis l'anonymat) qui sont, soit impliquées dans le processus ou soit ayant une connaissance/expertise pertinente sur les questions de communication budgétaire. Ces personnes ressources anonymes sont au nombre de cinq (5).

Figure 1. Répartition par genre.



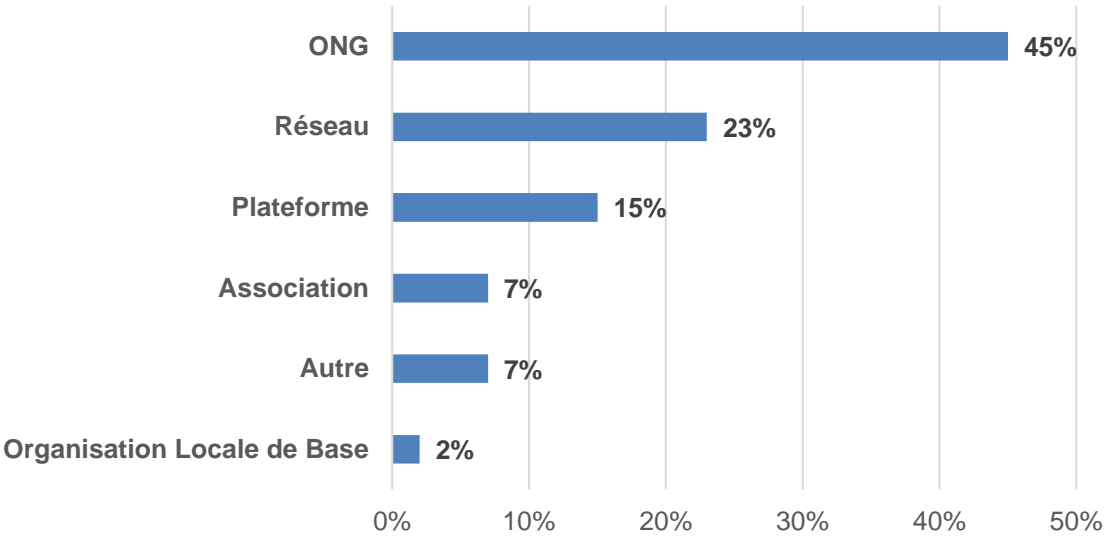
S'agissant de la répartition par genre, parmi les répondants des organisations de la société civile, 75% sont des hommes contre 25% de femmes (cf. Figure 1).

Concernant les statuts des acteurs de la société civile interviewés, 45% d’entre eux viennent des ONG, 23% des réseaux, 15% des plateformes, 7% des associations et seulement 2% des organisations locales de base (cf. Figure 2). Pour les pouvoirs publics, les informations qualitatives ont été collectées auprès des répondants désignés par les ministères en charge du budget et du plan au nom et pour le compte de ces départements respectifs très impliqués dans le processus budgétaire. Quant au parlement, les informations ont été collectées auprès du répondant désigné par l’institution au regard de son expertise et de sa connaissance du processus budgétaire de la Guinée. Les personnes ressources anonymes viennent globalement de l’administration publique. Il s’agit de personnes responsables de passation des marchés publics, de chef de section, de chef de service, de consultant et de directeur national.



Photo. Présentation du projet aux responsables de la plateforme CoJelPaiD.

Figure 2. Structures de rattachement des acteurs OSC.



Quant à la répartition par classe d'âge, la grande majorité (64,75%) des acteurs des organisations de la société civile est de la tranche 36-55 ans, les 18-35 ans représentent presque un quart (24,59%) des répondants et les plus de 55 ans comptent pour 10,66% (cf. Figure 3).

Figure 3. Répartition par classe d'âge des acteurs OSC.

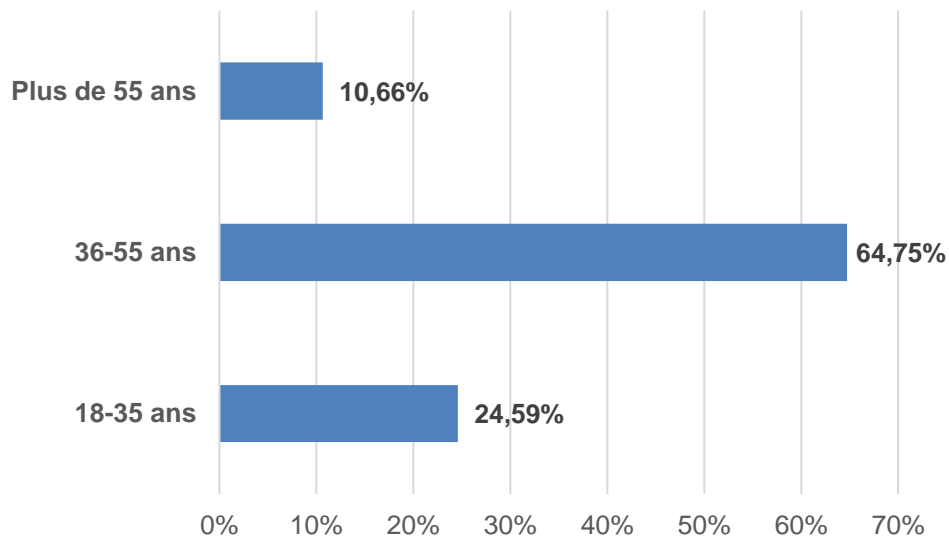


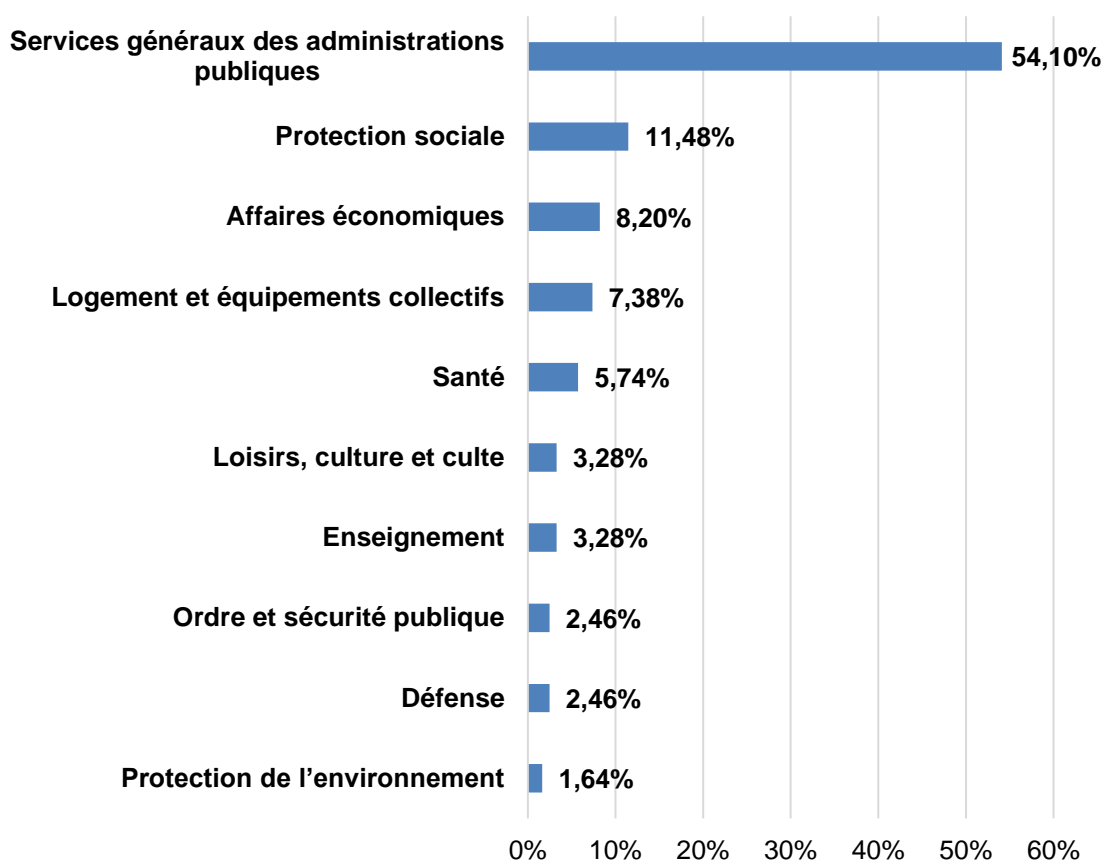
Photo. Administration du questionnaire auprès des responsables de la FEGUIPAH.

b. Opinion générale sur le budget de l'État

Sur la question de savoir que finance le budget de l'État, les répondants de la société civile estiment pour 54,10% d'entre eux que le budget de l'État sert plutôt à financer les services généraux des administrations, 11,48% la protection sociale, 8,20% les affaires économiques. Il n'y a que 5,74% des acteurs sondés qui pensent que le budget de l'État sert à financer la santé contre 3,28% l'enseignement (cf. Figure 4).

Pour financer les dépenses publiques, les répondants de la société civile estiment pour 68,85% que l'État puise ses ressources dans les impôts et taxes, 8,2% d'entre eux pensent que ces ressources sont constituées de dons contre 2,46% d'emprunts (cf. Figure 5).

Figure 4. Que finance le budget de l'État (acteurs OSC) ?

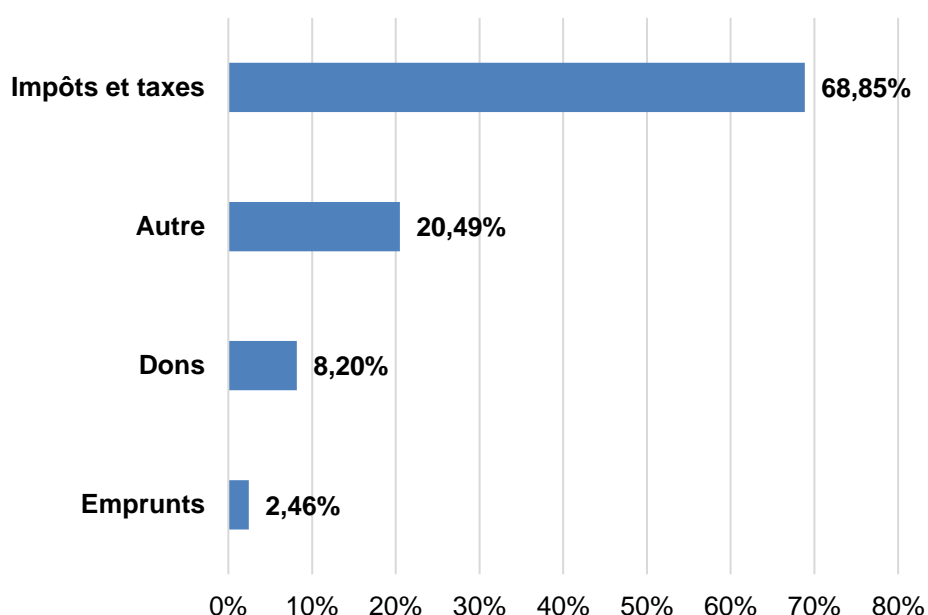


Plus de deux tiers (69%) des répondants de la société civile pensent qu'il n'est pas facile de lire le budget de l'État (cf. Figure 6). Cette difficulté est essentiellement due à la complexité du budget pour 30,18% des acteurs, le volume du document budgétaire pour 26,13% et les termes techniques utilisés pour 22,52% (cf. Figure 7). Par contre, pour le répondant du ministère du plan et du développement, les problèmes qui entravent la communication budgétaire sont le

volume des documents budgétaires et leur indisponibilité, autrement il estime qu'il est facile de lire le budget tel que conçu actuellement. Quant au répondant du ministère du budget, ce sont la complexité du budget et les termes techniques utilisés qui entravent la bonne compréhension du budget.

Pour les représentants des institutions républicaines impliquées (cour des comptes et assemblée nationale) dans le processus budgétaire, il n'est pas facile de lire le budget de l'État. Quant aux personnes ressources, elles estiment qu'il n'est pas facile de lire et de comprendre le budget de l'État.

Figure 5. Comment l'État finance-t-il ses dépenses (Acteurs OSC) ?



Sur la nécessité de concevoir un budget simplifié à la portée des citoyens, l'écrasante majorité des répondants (95,9%) estime qu'il est nécessaire de concevoir un budget simplifié à la portée des citoyens (cf. Figure 8). Cette opinion est partagée par les personnes ressources et les répondants des pouvoirs publics notamment celui du ministère du plan et du développement économique qui souligne également la nécessité de disposer d'un budget simplifié. Si les répondants du ministère du budget et de la cour des comptes affirment qu'il existe un budget citoyen, le premier estime cependant qu'il faille élaborer une version simplifiée à la portée des citoyens.

Figure 6. Est-il facile de lire le budget de l'État (Acteurs OSC) ?

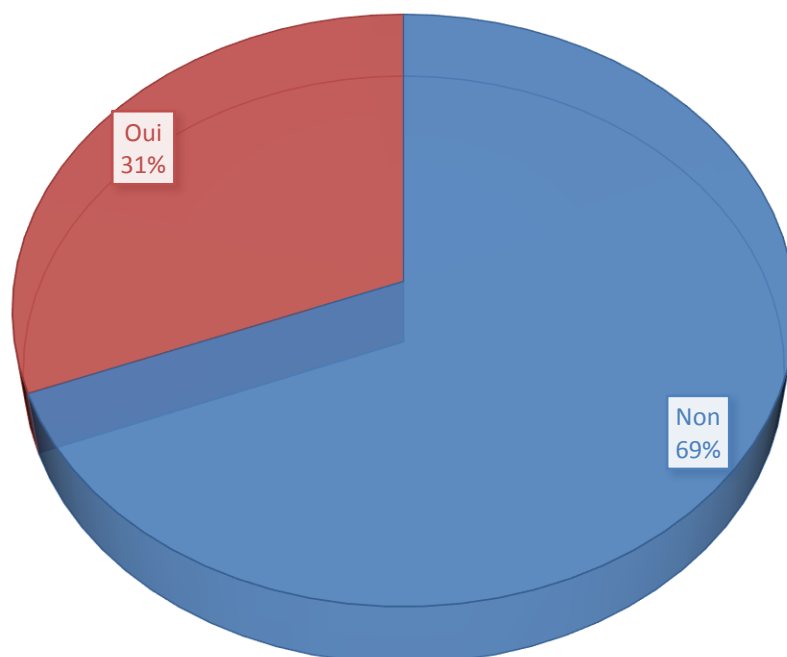
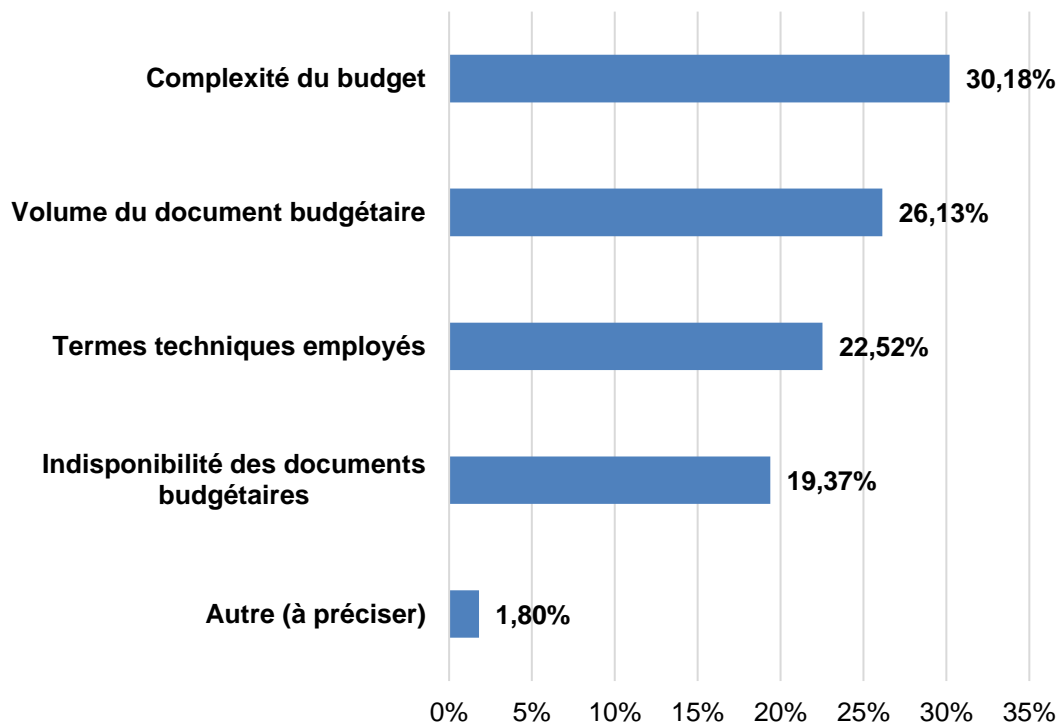


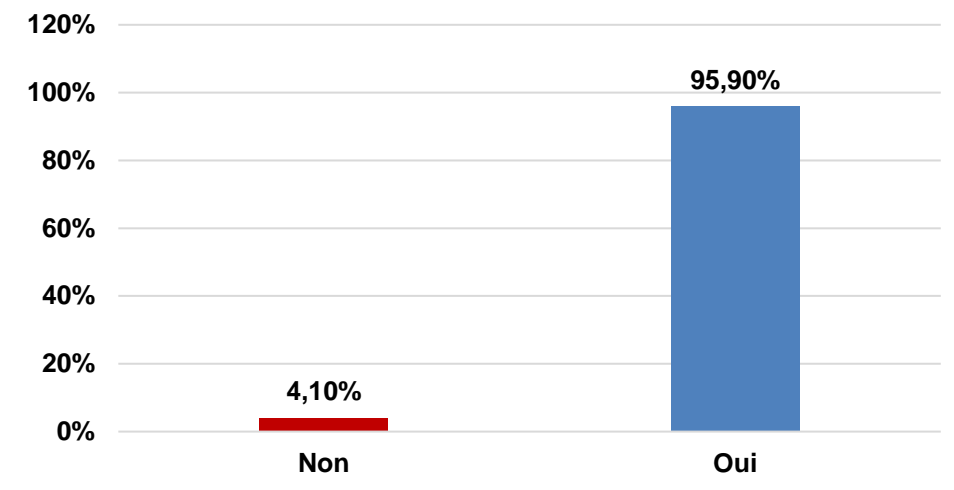
Figure 7. Sinon, quels sont les problèmes majeurs qui entravent la bonne compréhension du budget de l'État (Acteurs OSC) ?



Contrairement aux répondants du ministère du budget et de la cour des comptes, les répondants des OSC, de l'assemblée nationale et du ministère du plan et du développement économique

soutiennent qu'il n'existe pas à ce jour de version citoyenne (allégée) du budget de l'État, ce qui motive la nécessité de concevoir une version allégée du budget de l'État.

Figure 8. Estimez-vous qu'il soit nécessaire de concevoir un budget simplifié à la portée des citoyens (Acteurs OSC) ?



En dépit de la mise en place de toutes les institutions et organes de contrôle du budget, le répondant du ministère du plan et du développement économique pense que le système de contrôle budgétaire n'est pas efficace. Le département soutient que ce manque d'efficacité est dû à la faiblesse des capacités, au manque de transparence par endroit et à la corruption. En revanche, pour les répondants du ministère du budget, de la cour des comptes et de l'assemblée nationale, le système de contrôle du budget de l'État guinéen est efficace.



Photo. Après la présentation du projet à Madame la Ministre du Plan et du Développement Économique.

c. **Transparence et communication budgétaire**

Pour les acteurs des organisations de la société civile, la transparence et la communication budgétaires puisent leurs fondements légaux principalement de la Loi Organique Relative aux Lois de Finances (30,32%), la Constitution (24,78%) et la Déclaration des Droits de l'Homme (24,20%). Ces opinions sont partagées par les répondants de la cour des comptes et du ministère du plan et du développement économique qui estiment que les engagements internationaux sous-tendent également la question de la transparence budgétaire.

S'agissant de la transparence/communication budgétaire, à l'instar de l'assemblée nationale, les répondants de la société civile affirment dans leur grande majorité (89%) que l'État ne communique pas sur le budget. Ce jugement est confirmé par les ministères du plan et du budget qui estiment en outre que ce déficit de communication budgétaire s'explique entre autres par le manque de coordination et le déficit d'informations entre les services économiques de l'État. En revanche, la cour des comptes soutient que l'État guinéen fait pleinement connaître, en temps opportun et de façon systématique, l'ensemble des informations budgétaires. Pour les personnes ressources, les avis sont partagés car 2 sur 5 personnes estiment que l'État guinéen communique systématiquement sur le budget national.

Figure 9. À votre avis, quels sont les fondements de la transparence/communication budgétaire (OSC) ?

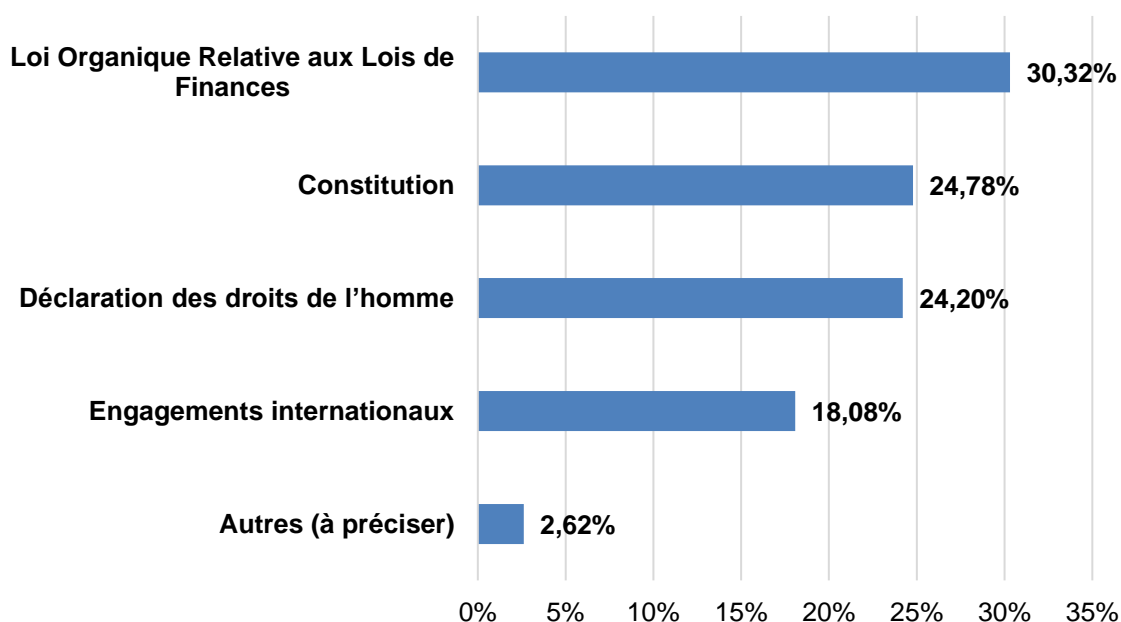
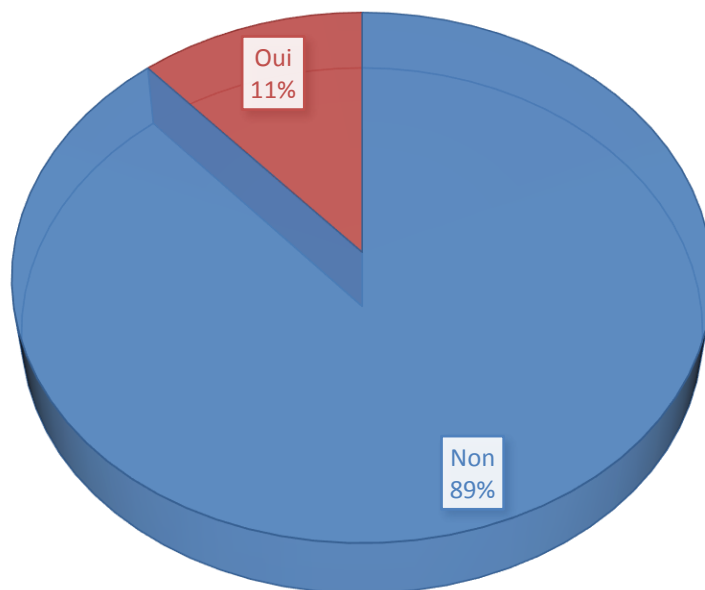


Figure 10. Est-ce que l'État guinéen fait pleinement connaître, en temps opportun et de façon systématique, l'ensemble des informations budgétaires (OSC) ?

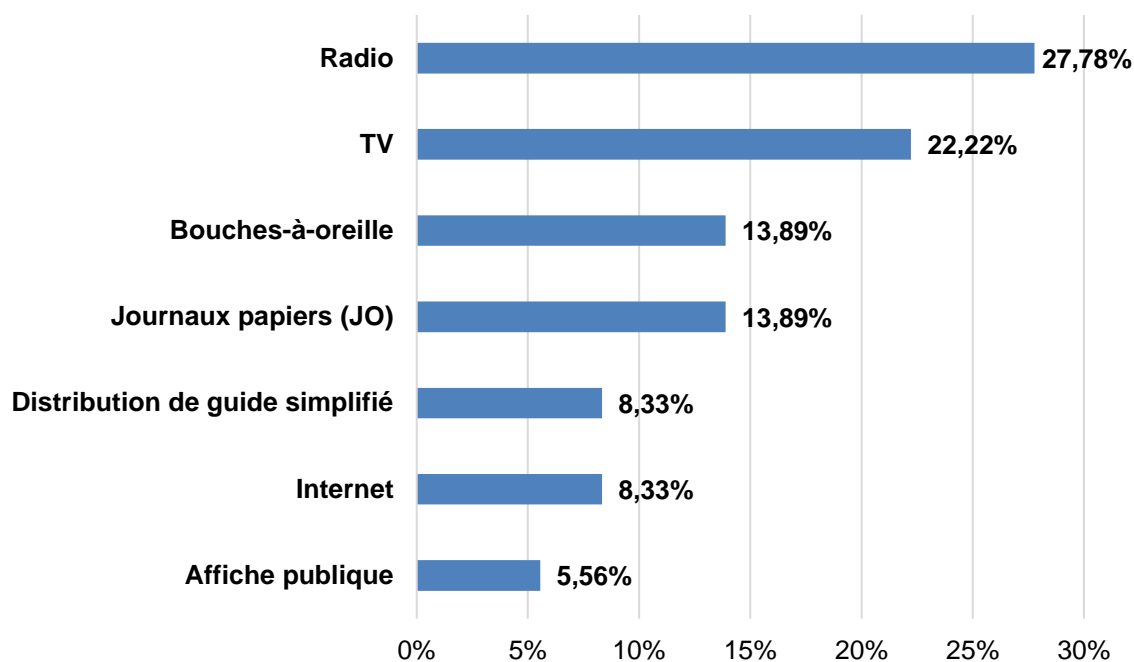


Pour les répondants des organisations de la société civile qui affirment que l'État communique sur le budget, 27,78% d'entre eux déclarent qu'il le fait *via* la radio, 22,22% par le biais de la télévision, 13,89% à travers les journaux papiers et 8,33% à travers la distribution de guides simplifiés (cf. Figure 11).



Photo. Présentation du projet au Président de la cour des comptes.

Figure 11. Quels sont les principaux canaux utilisés pour communiquer les informations budgétaires (OSC) ?



Sur la fréquence de communication sur le budget, 35,71% des répondants de la société civile interrogés affirment que l'État communique rarement sur le budget contre 14,29% d'entre eux qui pensent qu'il le fait plutôt souvent (cf. Figure 12). Cette position est partagée par le ministère du plan qui soutient aussi que l'État communique rarement sur le budget national (fréquence annuelle). L'appréciation des répondants du ministère du budget et la cour des comptes est tout à fait différente. Ceux-ci soutiennent en revanche que les pouvoirs publics communiquent souvent sur le budget de l'État. Le répondant de l'assemblée nationale estime cependant que son institution communique de temps en temps sur le budget de l'État. Les opinions sont très partagées entre les personnes ressources. Celles-ci vont de rarement à très souvent, parlant de la communication budgétaire de l'État.

Selon 48,36% des acteurs de la société civile, les informations budgétaires peuvent être trouvées au niveau de l'administration publique, 37,70% au niveau du parlement contre 4,92% chez les partenaires au développement (cf. Figure 13). Pour les répondants du ministère du plan et la cour des comptes, les informations budgétaires sont disponibles au niveau de l'administration publique, sur internet, au parlement et avec les partenaires au développement. Quant au répondant de l'assemblée nationale, le budget de l'État est disponible dans les locaux de son institution.

Figure 12. À quelle fréquence les pouvoirs publics communiquent-ils sur le budget (OSC) ?

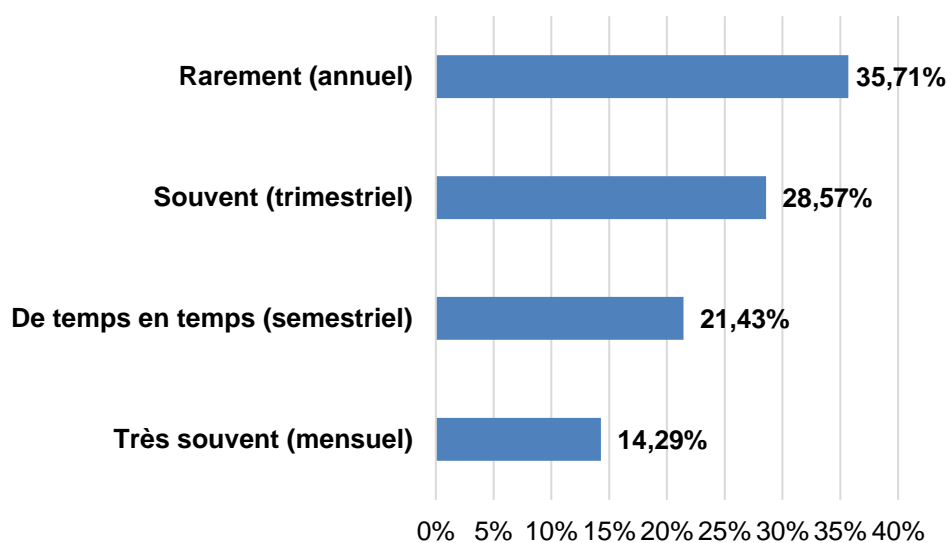
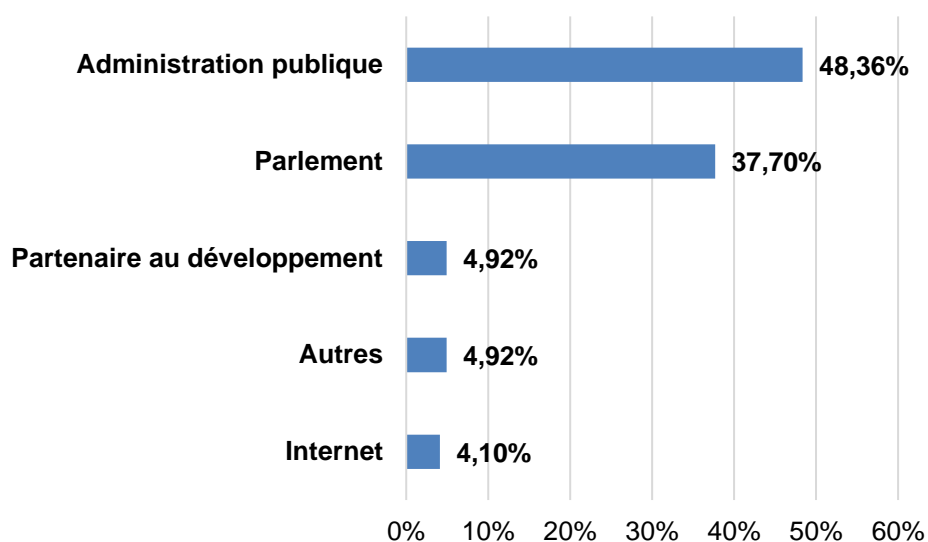


Figure 13. Selon vous, où peut-on trouver les informations budgétaires ?



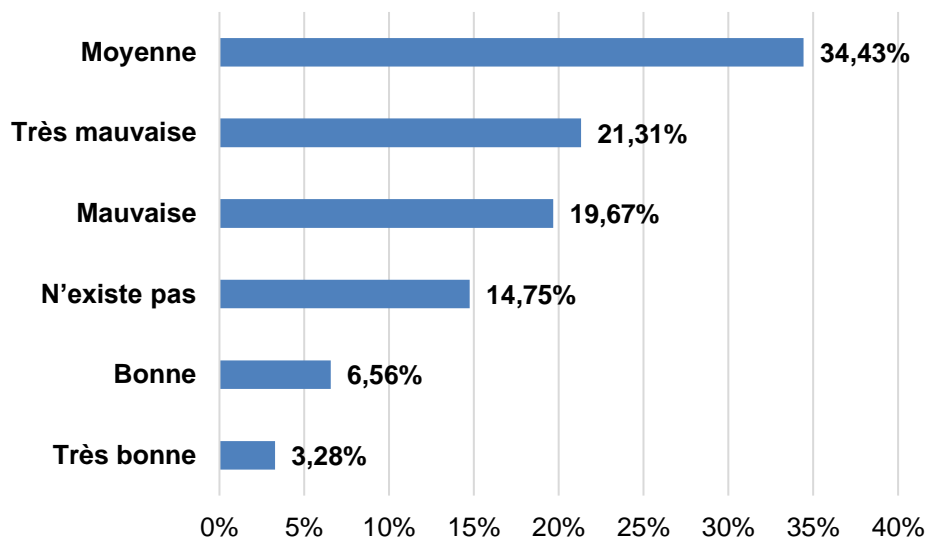
Sur la qualité de la communication budgétaire, 34,43% des répondants de la société civile pensent que la communication budgétaire de l'État à l'adresse des citoyens est moyenne. Pour 21,31% d'entre eux, cette communication est plutôt très mauvaise contre seulement 6,56% qui la trouvent bonne (cf. Figure 14). Quant aux répondants des pouvoirs publics, en l'occurrence celui du ministère du plan et du développement économique, il estime que celle-ci n'existe pas. Pour le ministère du budget, la communication budgétaire à l'adresse des populations est plutôt bonne.

Contrairement au répondant du ministère du budget qui estime bonne la communication budgétaire au sein de l'administration publique voire très bonne pour celui de la cour des

comptes, le répondant du ministère du plan et du développement économique soutient que celle-ci n'existe pas. Ce dernier préconise pour surmonter cette insuffisance de former/sensibiliser sur le budget de l'État, d'élaborer une version simplifiée du budget mais aussi de rendre accessible le budget de l'État par les moyens démocratiques. Les répondants du ministère du budget et de la cour des comptes recommandent qu'il faille former et sensibiliser sur le budget de l'État mais également élaborer et simplifier le budget.

Par ailleurs, le répondant de l'assemblée nationale pense que la communication budgétaire au sein de son institution est plutôt moyenne. Il préconise la formation et la sensibilisation des députés sur le budget de l'État mais aussi l'élaboration d'une version simplifiée du budget.

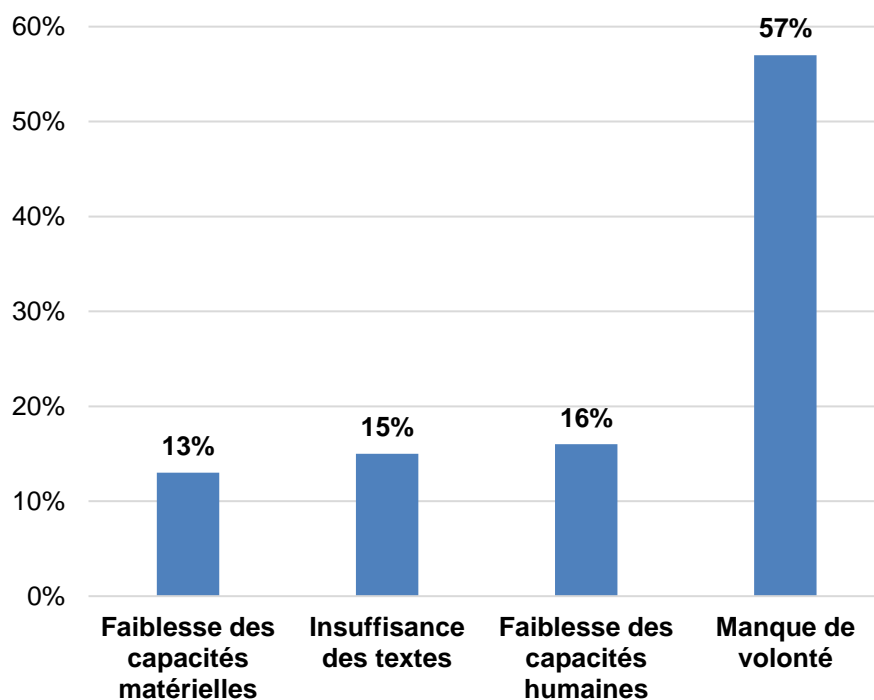
Figure 14. Que pensez-vous de la communication budgétaire des pouvoirs publics à l'adresse des citoyens (OSC) ?



Pour 40,98% des acteurs de la société civile qui pensent que la communication budgétaire des pouvoirs publics à l'adresse des citoyens est mauvaise voire très mauvaise, cette situation est due au manque de volonté pour 44% d'entre eux, à la faiblesse des capacités humaines pour 16% d'entre eux et une insuffisance des textes pour 15%. Ces affirmations des acteurs de la société civile sont confirmées par les répondants du ministère du plan et de la cour des comptes qui estiment mauvaise la communication budgétaire. Pour le répondant de l'assemblée nationale, la communication budgétaire de son institution à l'adresse des populations est plutôt moyenne. Quant aux personnes ressources, elles soutiennent que la communication budgétaire de l'État à l'adresse des populations est plutôt mauvaise.

Selon les répondants de la société civile, la principale difficulté qui caractérise la communication budgétaire en Guinée est le manque de volonté pour 57% des sondés (cf. Figure 15). Pour 16% d’entre eux, les difficultés dans la communication budgétaire sont plutôt tributaires de la faiblesse des capacités humaines contre 15% qui pointent du doigt l’insuffisance des textes légaux et réglementaires. Ces mêmes faiblesses sont mises en avant par les personnes ressources.

Figure 15. Si mauvaise, quelles sont les principales difficultés qui caractérisent la communication budgétaire en Guinée (OSC) ?



S’agissant de la communication budgétaire, les répondants de la société civile estiment à 31% d’entre eux qu’ils devraient être impliqués, 23% de ces acteurs soutiennent plutôt l’implication des députés autant pour les agents de l’État/fonctionnaires (cf. Figure 16). Par contre, pour la société civile, la population ne devrait pas être directement impliquée dans la communication budgétaire. Les personnes ressources n’ont pas une position commune sur l’implication de la société civile dans le processus budgétaire.

Pour améliorer la communication budgétaire à l’adresse des populations, 49% des acteurs de la société civile estiment qu’il faut les former/sensibiliser (cf. Figure 17). Pour 24% d’entre eux, il faut plutôt rendre accessible le budget par les canaux d’information et de communication démocratiques (TV, Radio, Affiche, etc.). Seulement, 6% des acteurs de la société civile soutiennent qu’il faut élaborer et mettre à disposition des guides simplifiés.

Figure 16. À votre avis, quels sont les principaux acteurs qui devraient être impliqués dans la communication budgétaire (OSC) ?

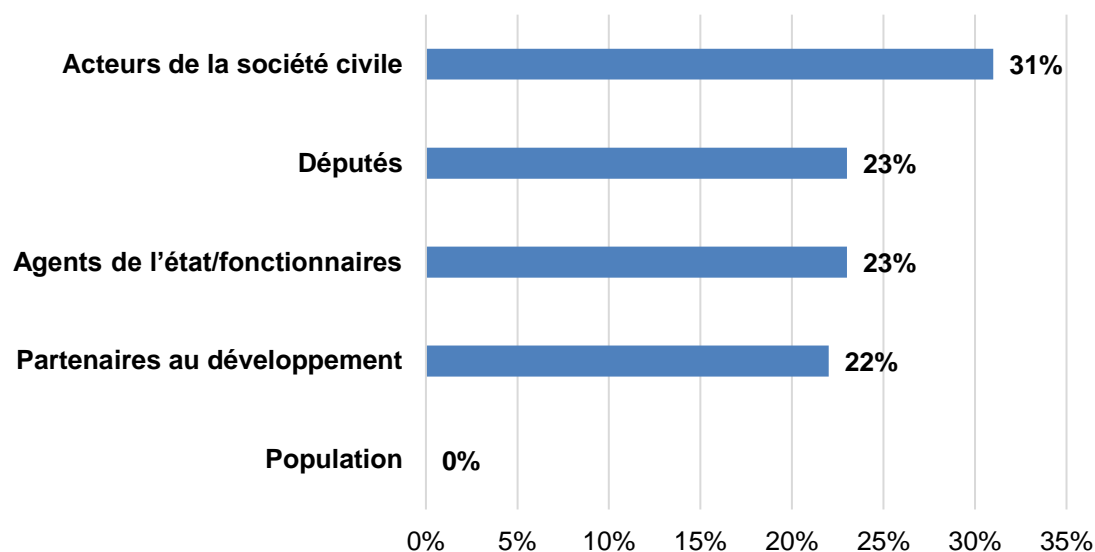
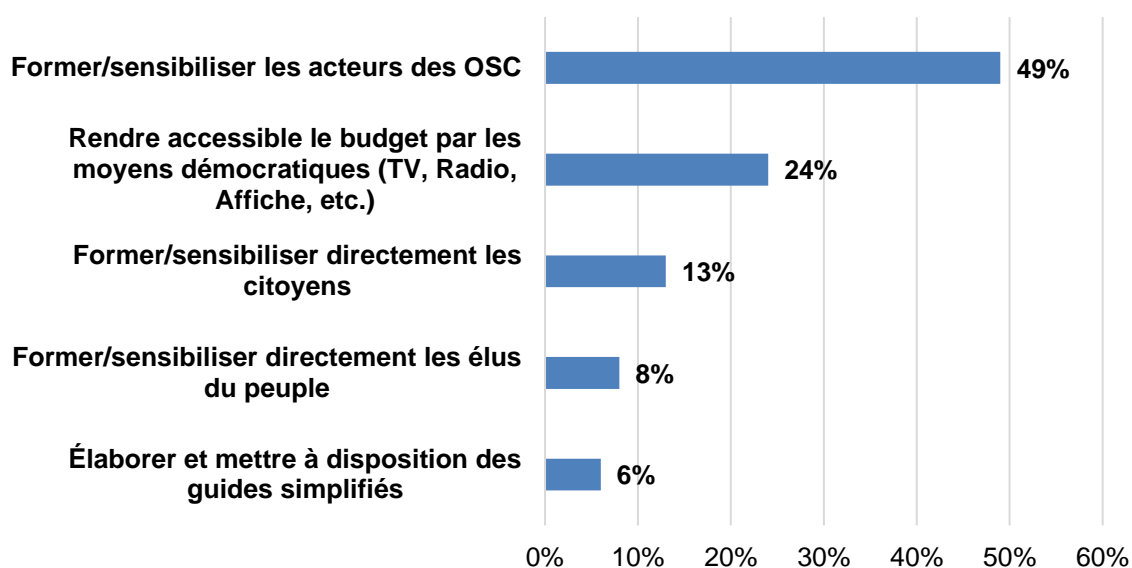


Figure 17. Que faut-il faire pour améliorer la communication budgétaire à l'adresse des populations (OSC) ?



Les répondants des pouvoirs publics (ministères du plan et du budget) et des corps de contrôle (cour des comptes et assemblée nationale) ainsi que les personnes ressources sont visiblement en phase avec ceux de la société civile concernant l'amélioration de la communication budgétaire. Ils estiment également qu'il faut former directement les citoyens, les acteurs de la société civile et les élus du peuple, mais aussi élaborer et mettre à disposition des guides simplifiés du budget mais aussi rendre accessible le budget par les moyens démocratiques (TV, Radio, Affiche, Internet, etc.).

d. Implication des acteurs de la société civile dans le processus budgétaire

Actuellement en Guinée, les acteurs de la société civile estiment à 38% d'entre eux que le niveau de leur implication dans la gestion publique est insuffisant, 32% le jugent moyen et 23% inexistant (cf. Figure 18). Les répondants des ministères du budget et du plan et du développement économique ainsi que ceux de l'assemblée nationale et de la cour des comptes pensent que les acteurs de la société civile devraient être impliqués dans le processus budgétaire. Cette position n'est pas totalement partagée par les personnes ressources.

Les acteurs de la société civile dans leur grande majorité (76%) pensent que la corporation est bien organisée de telle sorte à pouvoir participer au processus budgétaire (cf. Figure 19). Par contre, les répondants des pouvoirs publics et des corps de contrôle budgétaire ainsi que les personnes ressources pensent que les organisations de la société civile ne sont pas bien organisées pour pouvoir participer au processus budgétaire.



Photo. Ouverture des discussions avec le secrétaire général de l'assemblée nationale.

Si la quasi-totalité (99%) des répondants de la société civile pense qu'ils devraient être impliqués dans le processus budgétaire (cf. Figure 20), cependant la majorité (51%) d'entre eux pensent qu'ils ne sont pas outillés pour suivre le budget et rendre compte à la population. Pour les 49% des répondants de la société civile qui estiment que leur corporation est outillée, seulement 60% d'entre eux affirment que ce niveau d'outillage est suffisant.

Figure 18. Quel est le niveau d'implication de la société civile dans la gestion publique (OSC) ?

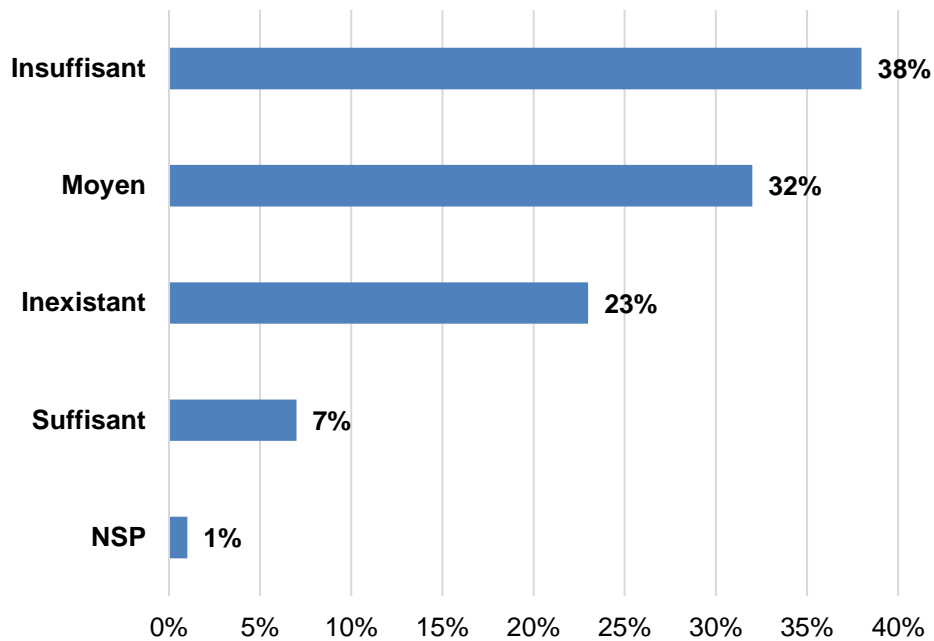
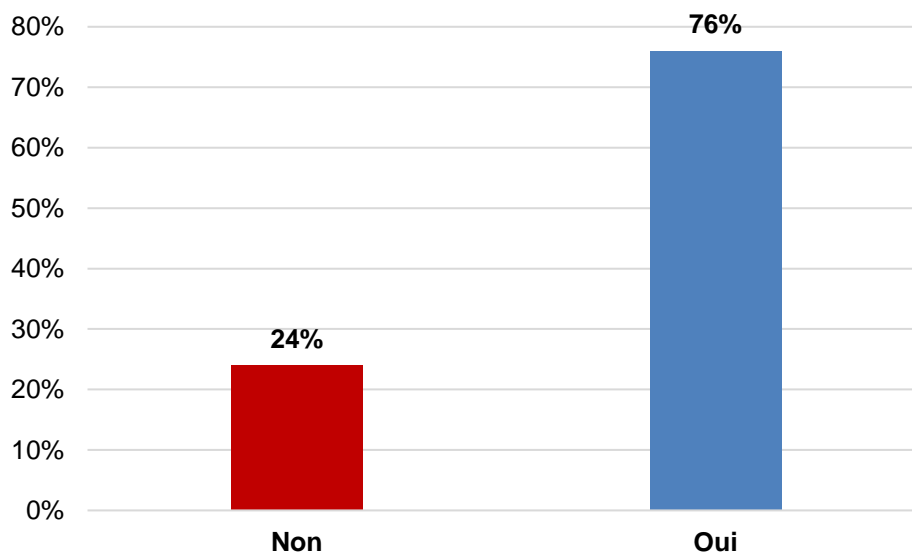


Figure 19. Pensez-vous que la société civile est bien organisée de telle sorte à pouvoir participer au processus budgétaire (OSC) ?



Concernant toujours l'implication des acteurs de la société civile, 62% d'entre eux affirment qu'ils ne sont pas impliqués dans le processus par manque d'appui. Pour 8% d'entre eux, l'État refuse la transparence dans la gestion et 6% soutiennent plutôt la peur de dénonciation.

Figure 20. Pensez-vous que la société civile devrait être impliquée dans le processus budgétaire (conception, analyse et exécution) (OSC) ?

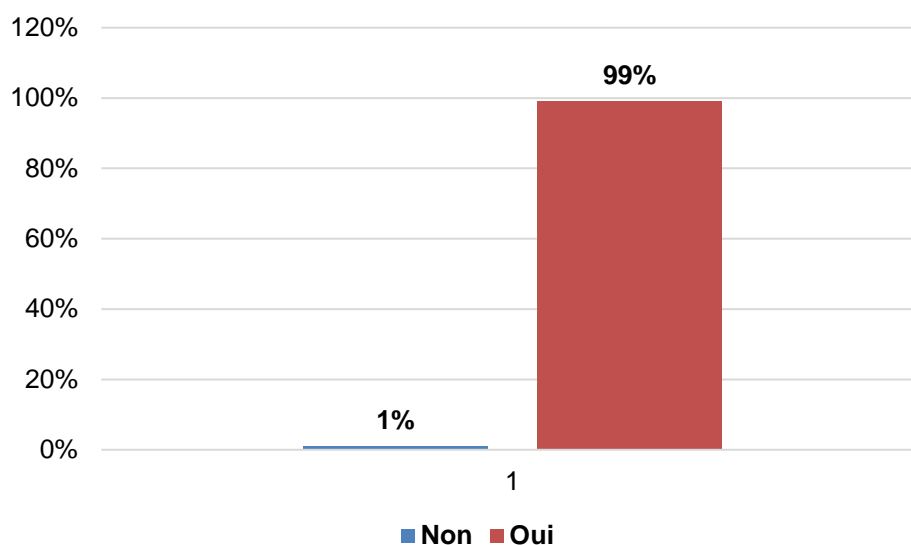
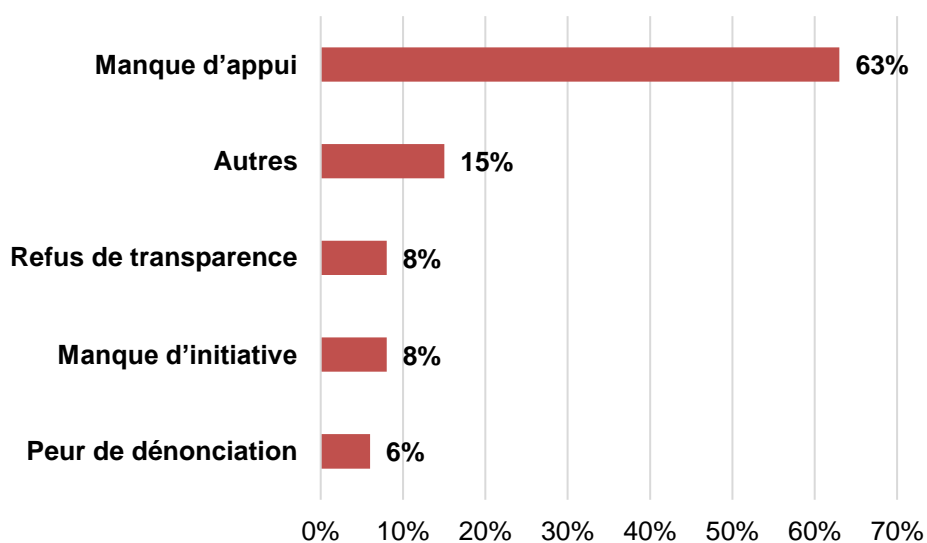


Figure 21. Pourquoi les acteurs de la société civile ne sont-ils pas impliqués dans le processus budgétaire (OSC) ?



Pour renforcer la société civile, les acteurs de la corporation estiment à 50% qu'il faut les former et sensibiliser, d'autres (39%) pensent qu'il faut plutôt mettre à disposition des moyens financiers et matériels (cf. Figure 22). Seulement 3% d'entre eux soutiennent l'idée d'élaborer et de mettre à disposition un guide simplifié du budget de l'État.

Si d'aventure les acteurs de la société civile participent au processus budgétaire, les répondants des pouvoirs publics pensent qu'ils peuvent y participer à titre d'observateurs, de consultants

ou de simples participants. Les répondants de l'assemblée nationale et de la cour des comptes soutiennent qu'ils peuvent y participer à titre de consultants. Quant personnes ressources, la société civile peut participer au processus budgétaire à titre d'observateur, de participant, de consultant ou d'auditeur.

Figure 22. Comment peut-on outiller les acteurs de la société civile (OSC) ?

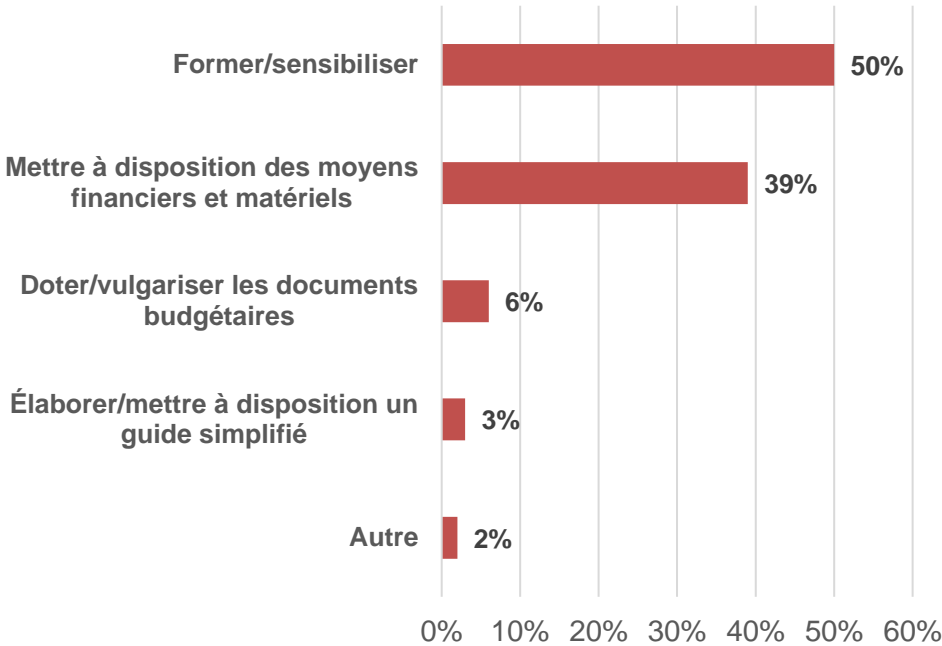
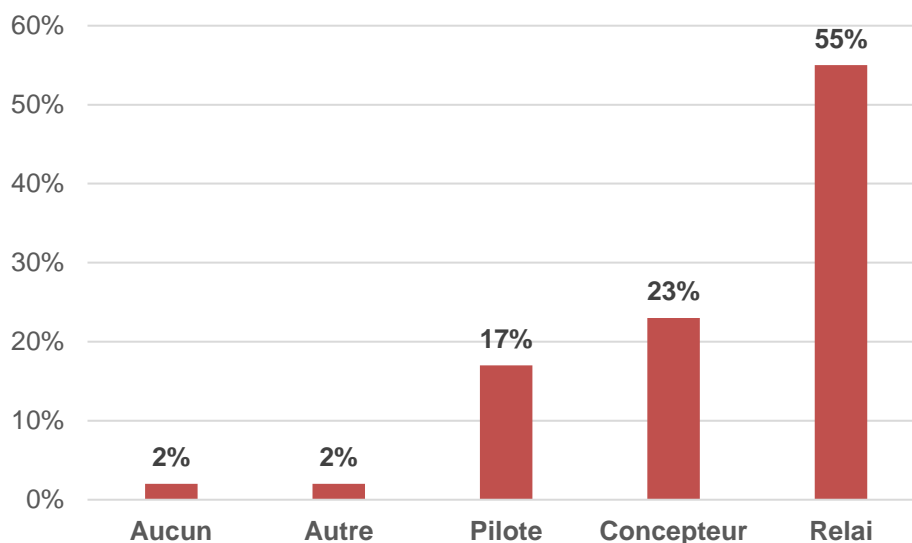


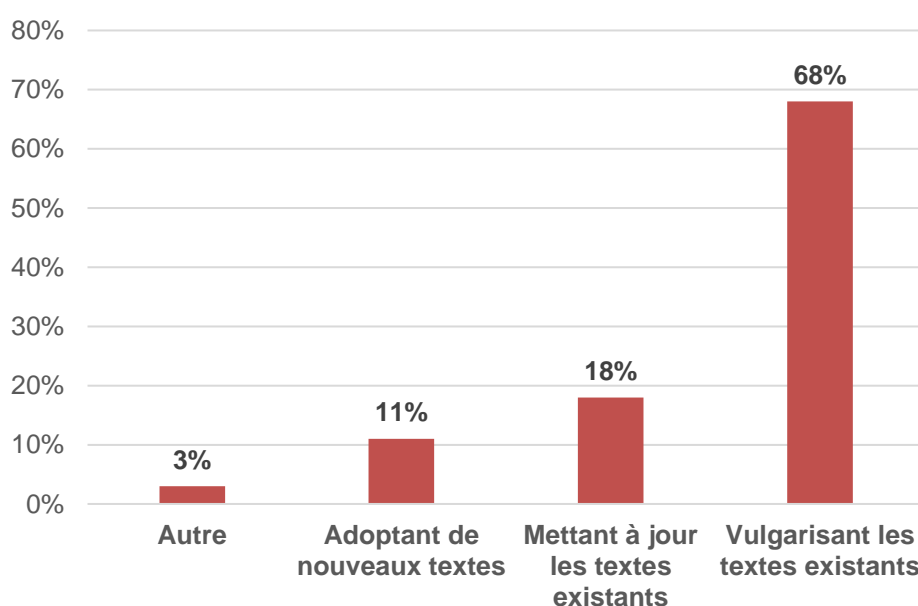
Photo. Après la présentation du projet aux responsables de la FEGUIPAH.

Figure 23. Quel peut-être le rôle de la société civile dans la communication budgétaire (OSC) ?



Quant à la communication budgétaire, les répondants des pouvoirs publics (ministères du budget et du plan et du développement économique) et ceux des institutions de contrôle budgétaire (assemblée nationale et cour des comptes) estiment que la société civile peut jouer uniquement un rôle de relai, soutenu par 55% des acteurs de la société civile. Pour 23% d'entre eux, ils peuvent plutôt jouer un rôle de concepteur contre 17% de pilote (cf. Figure 23). Pour les personnes ressources, la société civile peut être un relai dans la communication budgétaire.

Figure 24. Comment peut-on renforcer le cadre légal de l'implication de la société civile dans le processus budgétaire (OSC) ?

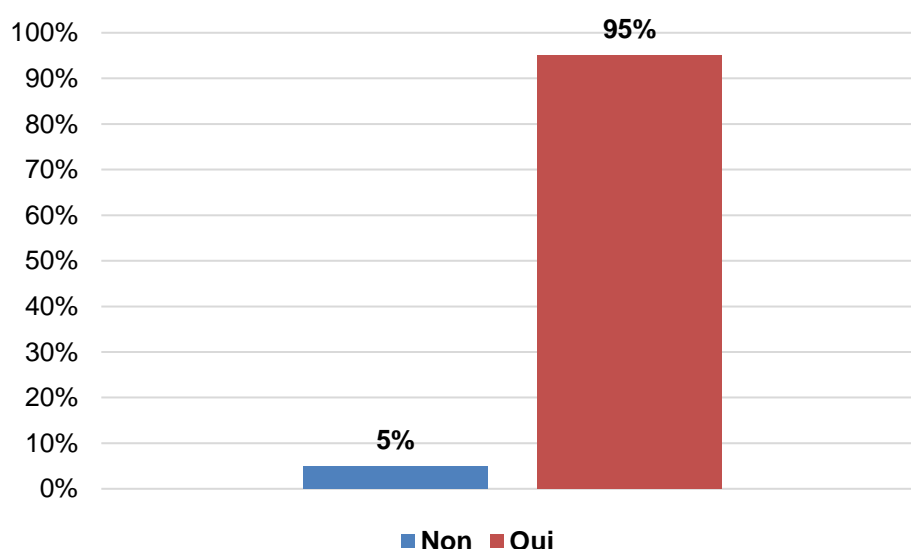


Pour renforcer le cadre légal de l'implication de la société civile dans le processus budgétaire, les acteurs de la corporation à 68% préconisent la vulgarisation des textes déjà adoptés, 18% de ces acteurs pensent plutôt qu'il faut mettre à jour les textes existants (cf. Figure 24). Si les répondants des pouvoirs publics et des institutions de contrôle (assemblée nationale et cour des comptes) soutiennent l'idée de la vulgarisation, ils pensent par ailleurs qu'il faut également mettre à jour et voire adopter de nouveaux textes pour mieux prendre en compte l'évolution de l'environnement socio-politique et économique du pays. Pour les personnes ressources, il faut vulgariser les textes, mettre à jour les textes existants et éventuellement en élaborer de nouveaux.

e. Collaboration entre pouvoirs publics et acteurs de la société civile pour mieux informer la population

Les acteurs de la société civile estiment à 95% que la collaboration entre pouvoirs publics et acteurs de la société civile est nécessaire pour mieux informer les populations (cf. Figure 25). Cette position est également partagée par les répondants des pouvoirs publics et des corps de contrôle (assemblée nationale et cour des comptes).

Figure 25. La collaboration entre pouvoirs publics et acteurs de la société civile est-elle nécessaire pour mieux informer les populations (OSC) ?



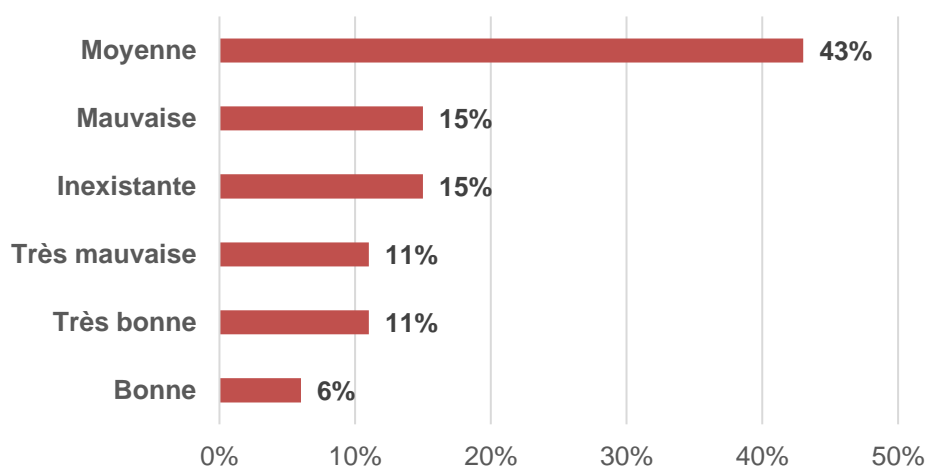
Dans le cadre du processus budgétaire, les répondants de la société civile jugent la qualité de la collaboration avec les agents publics moyenne pour 43%, 26% d'entre eux la jugent mauvaise voire très mauvaise (cf. Figure 26).

Selon les répondants des pouvoirs publics et des institutions de contrôle ainsi que les personnes ressources anonymes, la collaboration entre État et société civile permet de renforcer la démocratie, renforcer la confiance entre acteurs, promouvoir la transparence et la bonne gouvernance et stabiliser tout simplement le pays.



Photo. Présentation du projet aux responsables du réseau Afrique jeunesse de Guinée (RAJGUI).

Figure 26. Que pensez-vous de la collaboration entre pouvoirs publics et acteurs de la société civile dans le cadre du processus budgétaire (OSC) ?



Parlant de la collaboration, pour 37% des acteurs de la société civile, leur corporation collabore plus avec le Parlement, 32% avec le ministère en charge du budget contre 24% avec la cour des comptes (cf. Figure 27).

Figure 27. Quels sont les acteurs publics avec lesquels la société civile collabore en matière budgétaire (OSC) ?

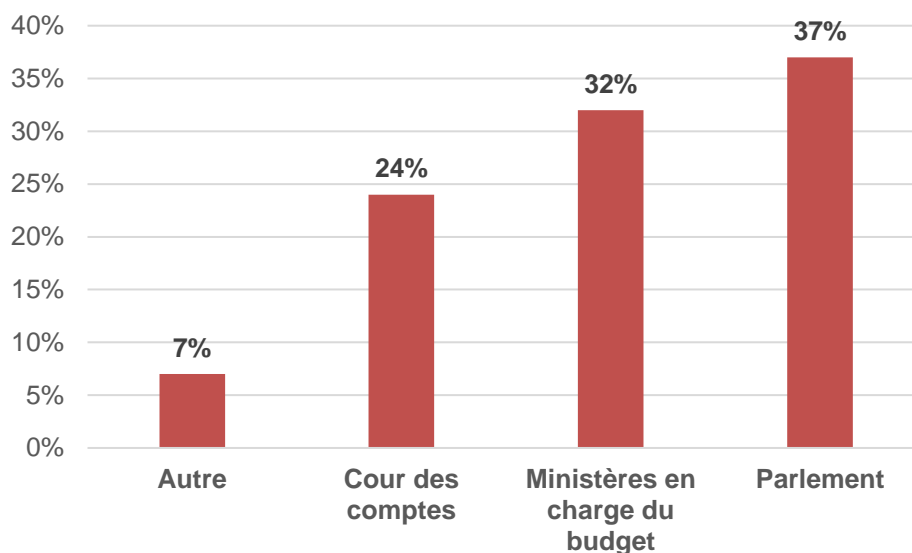
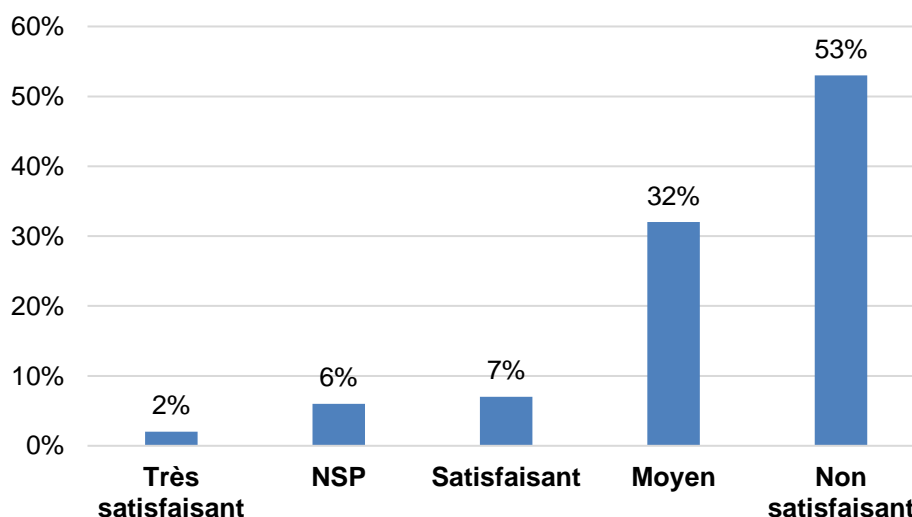


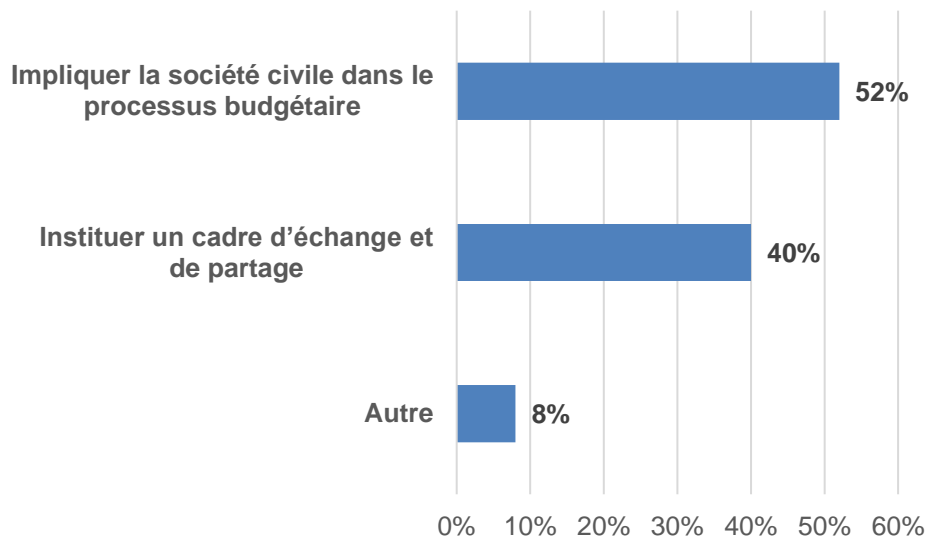
Figure 28. Selon vous, quel est le niveau de collaboration entre acteurs publics et acteurs de la société civile sur les questions budgétaires (OSC) ?



Concernant le niveau de collaboration entre agents publics et acteurs de la société civile sur les questions budgétaires, globalement les interviewés pensent qu'il est non satisfaisant pour 53%. Pour 32% des interviewés, ce niveau est plutôt moyen (cf. Figure 28). En revanche, les

personnes ressources anonymes et les répondants de l'administration publique (ministères du budget et du plan) jugent ce niveau de collaboration moyen entre pouvoirs publics et société civile quand l'assemblée nationale et la cour des comptes l'estiment plutôt non satisfaisant.

Figure 29. Comment peut-on renforcer la collaboration entre acteurs publics et société civile sur les questions budgétaires (OSC) ?



Pour renforcer la collaboration entre agents publics et acteurs de la société civile, la majorité (52%) de ces derniers estime qu'il faut les impliquer dans le processus budgétaire (cf. Figure 29). Pour 40% d'entre eux, il faut plutôt instituer un cadre d'échanges et de partage entre les différents acteurs. Pour les répondants de l'administration publique, il faut aussi instituer un cadre d'échange et impliquer davantage la société civile dans le processus budgétaire. Les répondants de l'assemblée nationale et de la cour des comptes soutiennent qu'il faut instituer un environnement d'échange et de partage entre acteurs. Quant aux personnes ressources, elles estiment qu'il faut surtout instaurer un cadre d'échange entre les acteurs.

Pour les différents répondants (étatiques et des OSC) et les personnes ressources anonymes, les principales difficultés qui entravent la collaboration entre acteurs publics et ceux de la société civile sur les questions budgétaires sont le manque de volonté, le manque de coordination et l'insuffisance de capacités matérielles, techniques et humaines. Pour le répondant de la cour des comptes, ce sont la mauvaise organisation de la société civile et la complexité du budget qui apparaissent comme les principales difficultés qui entravent la collaboration entre acteurs publics et société civile. Quant au répondant de l'assemblée nationale, il estime que c'est le

manque de synergie et de volonté politique qui entravent la collaboration entre acteurs publics et acteurs de la société civile.

3. Quelques indicateurs de base de l'étude diagnostic

No.	Indicateurs	Niveau de référence
1	Pourcentage d'acteurs des organisations de la société civile affirmant qu'il est facile de lire le budget de l'État.	31,0%
2	Pourcentage d'acteurs des organisations de la société civile pensant que la complexité du budget entrave sa compréhension.	30,1%
3	Pourcentage d'acteurs des organisations de la société civile estimant qu'il est nécessaire de concevoir un budget simplifié à la portée des citoyens	95,9%
4	Pourcentage d'acteurs des organisations de la société civile affirmant que l'État guinéen fait pleinement connaître, en temps opportun et de façon systématique, l'ensemble des informations budgétaires.	11,5%
5	Pourcentage d'acteurs des organisations de la société civile répondant que l'État communique très souvent (fréquence mensuelle) les informations budgétaires	14,3%
6	Pourcentage d'acteurs des organisations de la société civile pensant que la communication budgétaire des pouvoirs publics à l'adresse des citoyens est bonne voire très bonne.	9,8%
7	Pourcentage d'acteurs des organisations de la société civile pensant que la faiblesse des capacités matérielles est la principale difficulté qui caractérise la communication budgétaire en Guinée	13,0%
8	Pourcentage d'acteurs des organisations de la société civile pensant que leur corporation devrait être impliquée dans le processus budgétaire	31,0%

V. Conclusion

Le présent rapport porte sur la réalisation d'une étude diagnostic portant sur la communication budgétaire auprès des acteurs de la société civile, des répondants de l'administration publique et des corps de contrôle (assemblée nationale et cour des comptes). Cette enquête est une activité s'inscrivant dans le cadre de la vulgarisation de l'information budgétaire initiée par l'ONG AUDIG et appuyée par l'agence américaine pour le développement international (USAID).

L'objectif principal de cette étude diagnostic consiste à faire apparaître les contraintes et défis de l'accessibilité à la communication budgétaire en Guinée et contribuer au renforcement des capacités et des bonnes pratiques dans la diffusion de l'information budgétaire. Il s'agit spécifiquement de : (i) réaliser le questionnaire d'enquête, l'échantillonnage et les pondérations ; (ii) collecter, analyser et traiter les données de l'enquête et ; (iii) rédiger un rapport avec des recommandations. De surcroît, cette étude cherche à mettre en évidence l'opinion des différents acteurs sur le budget national, recueillir leurs avis sur la transparence et la communication, sur leur implication dans le processus budgétaire mais aussi la nature de leur collaboration pour mieux informer la population.

Pour réaliser cette étude diagnostic, la collecte des données a été effectuée auprès de plus d'une centaine de structures (ONG, départements sectoriels, assemblée nationale et cour des comptes). Cette opération a couvert les huit (8) régions administratives et les trente-huit (38) communes urbaines du pays.

L'enquête par sondage auprès des acteurs de la société civile révèle que 75% des répondants sont des hommes contre 25% de femmes. Concernant leurs statuts, les acteurs de la société viennent des ONG, des réseaux, des plateformes, des associations et des organisations locales de base. Pour les pouvoirs publics, ce sont des répondants désignés par les ministères en charge du budget et du plan au nom et pour le compte de ces départements respectifs. Quant au parlement et à la cour des comptes, les informations ont été collectées auprès des répondants désignés par la hiérarchie. Des personnes ressources impliquées dans le processus ont été également approchées pour nuancer les différentes opinions.

La répartition des acteurs de la société civile par classe d'âge montre que la grande majorité des répondants de l'enquête par sondage est de la tranche 36-55 ans.

Concernant les opinions des répondants sur le budget national, la majorité des acteurs de la société civile pense que le budget de l'État sert à financer les services généraux des administrations. Elle pense également qu'il n'est pas facile de lire le budget de l'État à cause de sa complexité, de son volume et des termes techniques utilisés. Cette opinion est partagée avec les répondants des pouvoirs publics et des corps de contrôle. Quant aux personnes ressources, elles estiment également qu'il n'est pas facile de lire et de comprendre le budget de l'État. Sur la conception d'une version simplifiée du budget à la portée des citoyens, l'écrasante majorité des acteurs de la société civile ainsi que les répondants des pouvoirs publics et de l'assemblée nationale estiment qu'il est nécessaire d'en concevoir. Certaines opinions sont partagées par les personnes ressources anonymes.

S'agissant de la transparence et de la communication budgétaire, les acteurs de la société civile dans leur grande majorité et les répondants des pouvoirs publics et de l'assemblée nationale affirment que l'État ne communique pas sur le budget. Sur la qualité de la communication budgétaire de l'État, plus du tiers des répondants de la société civile pensent qu'elle est moyenne. Si le répondant de la cour des comptes soutient que l'État guinéen fait pleinement connaître, en temps opportun et de façon systématique, l'ensemble des informations budgétaires, par contre le répondant du ministère du plan et du développement économique estime que la communication budgétaire à l'adresse des populations n'existe pas. Quant aux personnes ressources, elles soutiennent que la communication budgétaire de l'État à l'adresse des populations est plutôt mauvaise. Toutefois, pour surmonter cette insuffisance, les acteurs préconisent de former sur le budget, d'élaborer une version simplifiée du budget mais aussi le rendre accessible par les moyens démocratiques.

Par ailleurs, pour une bonne partie des répondants de la société civile qui pense que la communication budgétaire est mauvaise voire très mauvaise, cette situation est le fruit d'un manque de volonté politique, de la faiblesse des capacités humaines et d'une insuffisance des textes légaux et réglementaires. Pour améliorer la communication budgétaire à l'adresse des populations, les répondants de la société civile estiment qu'il faut les former, puis rendre accessible le budget par les canaux d'information et de communication et en fin élaborer et mettre à disposition des guides simplifiés.

En ce qui concerne l'implication des acteurs de la société civile dans la communication budgétaire, les répondants estiment que le niveau d'implication de leur corporation dans la gestion publique est insuffisant. De plus, contrairement à l'appréciation des répondants

étatiques et des corps de contrôle, les acteurs de la société civile dans leur grande majorité pensent que leur corporation est bien organisée de telle sorte à pouvoir participer au processus budgétaire. À l'instar des répondants des pouvoirs publics et des corps de contrôle, la quasi-totalité des acteurs de la société civile pensent que leur corporation devrait être impliquée dans le processus budgétaire. Toutefois, la majorité d'entre eux pensent qu'ils ne sont pas outillés par manque d'appui pour suivre le budget et rendre compte à la population. Pour renforcer la société civile, les acteurs de la corporation estiment qu'il faut les former et sensibiliser, d'autres pensent qu'il faut plutôt mettre à disposition des moyens financiers et matériels.

Si d'aventure les acteurs de la société civile participent au processus budgétaire, les répondants des pouvoirs publics pensent qu'ils peuvent y participer à titre d'observateurs et de simples participants. Quant à la communication budgétaire, les répondants de l'administration publique et des corps de contrôle ainsi que les personnes ressources estiment que la société civile peut jouer uniquement un rôle de relai. Pour renforcer le cadre légal de l'implication de la société civile dans le processus budgétaire, les acteurs de la corporation ainsi que les répondants des pouvoirs publics et des corps de contrôle préconisent la vulgarisation des textes déjà adoptés et la mise à jour des textes existants. Si les répondants des pouvoirs publics soutiennent l'idée de la vulgarisation, ils pensent par ailleurs qu'il faut également adopter de nouveaux textes pour mieux prendre en compte l'évolution de l'environnement.

En termes de collaboration entre les pouvoirs publics et la société civile pour mieux informer les populations sur le budget national, l'enquête révèle que celle-ci est nécessaire. Pour les répondants des de l'administration publique et des corps de contrôle, la collaboration entre État et société civile permet de renforcer la démocratie et la confiance mais aussi promouvoir la transparence et la bonne gouvernance.

En somme, les principales difficultés qui entravent la collaboration entre acteurs de l'administration publique et de la société civile sur les questions budgétaires sont le manque de volonté et le manque de coordination pour les répondants désignés des pouvoirs publics. Pour le répondant de la cour des comptes, il s'agit de la mauvaise organisation de la société civile et la complexité du budget. Quant au répondant de l'assemblée nationale, il souligne le manque de volonté et l'absence de synergie entre acteurs.

VI. Recommandations

Au terme de la collecte et de l'analyse des données quantitatives et qualitatives, l'ONG Action Plus Guinée, en sa qualité d'auteur de l'étude diagnostic portant sur la communication budgétaire du Projet de Contrôle Démocratique et de Renforcement de la Transparence Budgétaire en République de Guinée (CoDeReT), propose plusieurs actions pertinentes et ciblées par acteurs.

À l'ONG AUDIG

- L'étude montre globalement que les répondants ont un faible niveau de connaissance du budget national. Ils perçoivent que le document budgétaire est complexe. Le besoin d'alléger le document budgétaire par la production d'une version à la portée des citoyens s'impose avec acuité d'où la nécessité de promouvoir la production d'un guide simplifié du budget national ;
- Si la production d'un guide simplifié s'avère comme une nécessité dans le cadre de la promotion de la communication et la transparence budgétaire, la vulgarisation de ce document est tout aussi importante pour permettre aux citoyens de se familiariser avec le budget national et s'en approprier.
- En dépit des initiatives et des efforts fournis, plusieurs acteurs étatiques et de la société civile semblent ne pas être très imprégnés du processus budgétaire, il s'avère donc important de renforcer les capacités techniques et matérielles de ces acteurs de telle sorte à les permettre de mieux intégrer le processus budgétaire.

Aux acteurs de la société civile

- Une société civile au pluriel et non organisée peut difficilement contribuer au changement espéré en matière d'amélioration de la gestion du budget nation, une bonne organisation des plateformes de la société civile s'impose pour que la corporation soit prise au sérieux et intégrée dans le processus budgétaire ;
- L'exécution budgétaire étant un processus complexe soumis à des procédures, les acteurs de la société civile pour pouvoir suivre et contrôler doivent nécessairement bénéficier d'un renforcement soutenu de leurs capacités techniques, matérielles et humaines ;

- Dans la quête de l'adhésion des populations aux politiques publiques et du renforcement de la démocratie, les acteurs de la société civile doivent exiger des pouvoirs publics de rendre régulièrement compte de la gestion budgétaire.

Aux pouvoirs publics

- Le budget, étant l'expression chiffrée des politiques publiques visées ou en cours de mise en œuvre, doit être à la portée de tous les acteurs de la vie socio-économique du pays, c'est pourquoi, compte tenu de sa complexité et de son volume, il serait très utile de concevoir puis mettre à la disposition de ces acteurs une version simplifiée du budget de l'État ;
- Avec la révolution du numérique, les pouvoirs publics disposent de toute une panoplie de canaux de communication. L'État dans le cadre du respect de ses engagements relatifs à l'ouverture du budget, doit intensifier la communication budgétaire au-delà de la publication des documents budgétaires sur internet. Ceci dit que des émissions interactives avec les citoyens peuvent être organisées régulièrement à la télé ou à la radio pour permettre de toucher le maximum de personnes ;
- Pour rapprocher les pouvoirs publics et les citoyens et démystifier le budget national, les départements en charge du budget peuvent s'inscrire dans une démarche visant à organiser chaque année des journées « portes ouvertes » marquées par la présentation du processus budgétaire et la mise à disposition des documents budgétaires (budget, rapport d'exécution, documents de programmation, etc.) ;
- Compte tenu de la difficulté d'accéder à certaines informations budgétaires en temps réel, le département en charge du budget pourrait mettre en place un service dédié pour recevoir les requêtes des citoyens sur les informations budgétaires, puis les traiter et les transmettre.

Aux députés

- Renforcer le système de contrôle parlementaire en interpellant tant que faire se peut l'exécutif sur la gestion budgétaire mais aussi en mettant en place des commissions d'enquête parlementaire pour éclairer la lanterne des populations sur certains dossiers sensibles et à grande incidence budgétaire ;

- Pour rapprocher les députés et les citoyens, les représentants du peuple peuvent s'inscrire dans une démarche visant à organiser chaque année des journées « portes ouvertes » marquées par la présentation de l'assemblée nationale et celle du processus de vote et de contrôle de l'exécution budgétaire ainsi que la stratégie de communication de l'Institution ;
- Chaque année, plusieurs textes de lois sont votés par l'assemblée nationale, afin de renforcer la démocratie et la transparence dans le processus budgétaire, l'institution devrait vulgariser ces différents documents afin de permettre aux citoyens de mieux s'imprégner et par conséquent de demander des comptes aux différents responsables.

Cour des comptes

- Conformément aux missions assignées à la cour des comptes, l'institution, pour qualifier ou améliorer la gouvernance économique et financière, devrait renforcer le contrôle *a posteriori* de l'exécution budgétaire afin d'assainir la gestion des finances publiques du pays ;
- Pour rapprocher la cour des comptes et les populations, l'institution devrait informer davantage et de façon régulière les acteurs de la vie socio-économique sur les missions de la cour des comptes notamment celles relatives directement au contrôle budgétaire ;
- Au nom de la communication et de la transparence budgétaire, la cour des comptes devrait publier de façon régulière et systématique les rapports d'activités et d'audit réalisés conformément aux missions de l'institution.

Aux partenaires au développement dont USAID

- Impliquer les partenaires nationaux (État et société civile) dans la définition et la conception des projets d'appui ;
- Contribuer à renforcer les capacités techniques des services en charge de la communication budgétaire ;
- Contribuer à outiller les organisations de la société civile pour les permettre de mieux suivre le processus budgétaire ;
- Soutenir les initiatives visant à renforcer la communication budgétaire à l'adresse des populations.

Bibliographie

- Doumbouya M. L., Touré M. et Barry M. (2019), « Guinée : Réformes des finances publiques, Transparence budgétaire et Efficacité des Politiques Publiques », Édité par Harmattan Guinée.
<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=62905>
- Heald D. (2012), « Pourquoi la transparence des dépenses publiques est-elle si difficile à atteindre ? » *Revue Internationale des Sciences Administratives*, Issue 1, Volume 78.
- Meijer A. J. (2012), « Introduction to the special issue on government transparency » *Revue Internationale des Sciences Administratives*, Issue 1, Volume 78, P. 3-9.
- Ramkumar V. et Shapiro I., « Guide de la transparence dans les rapports budgétaires du gouvernement : Pourquoi sont-ils importants et que doivent-ils contenir ? » www.open-budgetindex.org.
- Loi Organique Relative aux Lois des Finances (LORF), promulguée le 06 août 2012.

Annexes

Questionnaire pour les répondants des pouvoirs publics

I. Identification

1.1 Quel est votre Prénom et Nom ?

--

1.2 Quel est votre contact téléphone/courriel ?

--

1.3 Quel âge avez-vous ?

<input type="radio"/> 18-35 ans	
<input type="radio"/> 36-55 ans	
<input type="radio"/> Plus de 55 ans	

1.4 Quel est votre sexe ?

<input type="radio"/> M	
<input type="radio"/> F	

1.5 Quelle est votre structure de rattachement ?

<input type="radio"/> Ministère	
<input type="radio"/> Direction	
<input type="radio"/> Division	
<input type="radio"/> Service	
<input type="radio"/> Autre	

1.6 Quel est votre statut dans l'administration publique ?

<input type="radio"/> Chargé d'études	
<input type="radio"/> Chef de section	
<input type="radio"/> Chef de division	
<input type="radio"/> Directeur	
<input type="radio"/> Conseiller	
<input type="radio"/> Chef de cabinet	
<input type="radio"/> Secrétaire général	
<input type="radio"/> Autre	

1.7 Quel est votre lieu de résidence (sous-préfecture) ?

--

II. Opinion générale sur le budget de l'État

2.1 Selon vous, existe-t-il un budget citoyen (allégé) de l'État ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

2.2 Si Non, estimez-vous qu'il soit nécessaire de concevoir un budget simplifié à la portée des citoyens ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

2.3 Selon vous, est-il facile de lire et comprendre le budget de l'État ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

2.4 Pensez-vous que le système de contrôle du budget de l'État est efficace ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

2.5 Si non, Pourquoi ?

<input type="radio"/> Manque de volonté	
<input type="radio"/> Faiblesse de capacité	
<input type="radio"/> Corruption	
<input type="radio"/> Manque de transparence	
<input type="radio"/> Autre	

III. Transparence et communication budgétaire

3.1 Quels sont les fondements de la transparence/communication budgétaire ?

<input type="radio"/> Déclaration des droits de l'homme	
<input type="radio"/> Constitution	
<input type="radio"/> Loi Organique Relative aux Lois de Finances	
<input type="radio"/> Engagements internationaux	
<input type="radio"/> Autre (à préciser)	

3.2 Pensez-vous que le budget de l'État guinéen est vulgarisé ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

3.3 (Transparence/Communication) Est-ce que l'État guinéen fait pleinement connaître, en temps opportun et de façon systématique, l'ensemble des informations budgétaires ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

3.4 Si Oui/Non (Justifier)

--

3.5 Si Oui, quels sont les principaux canaux utilisés par l'État pour communiquer les informations budgétaires ?

<input type="radio"/> TV	
<input type="radio"/> Radio	
<input type="radio"/> Journaux papiers (JO)	
<input type="radio"/> Internet	
<input type="radio"/> Affiche publique	
<input type="radio"/> Distribution de guide simplifié	
<input type="radio"/> Bouches-à-oreille	

3.6 À quelle fréquence les pouvoirs publics communiquent-ils sur le budget ?

<input type="radio"/> Très souvent (mensuel)	
<input type="radio"/> Souvent (trimestriel)	
<input type="radio"/> De temps en temps (semestriel)	
<input type="radio"/> Rarement (annuel)	

3.7 Où peut-on trouver les informations budgétaires ?

<input type="radio"/> Administration publique	
<input type="radio"/> Internet	
<input type="radio"/> Parlement	
<input type="radio"/> Partenaire au développement	
<input type="radio"/> Autre	

3.8 Que pensez-vous de la communication budgétaire au sein de l'administration ?

<input type="radio"/> Très bonne	
<input type="radio"/> Bonne	
<input type="radio"/> Moyenne	
<input type="radio"/> Mauvaise	
<input type="radio"/> Très mauvaise	
<input type="radio"/> N'existe pas	

3.9 Que faut-il faire pour améliorer la communication budgétaire au sein de l'administration ?

<input type="radio"/> Former/sensibiliser sur le budget de l'État	
<input type="radio"/> Élaborer et simplifier le budget	
<input type="radio"/> Rendre accessible le budget par les moyens démocratiques (TV, Radio, etc.)	
<input type="radio"/> Former/sensibiliser sur le budget de l'État	

3.10 Que pensez-vous de la communication budgétaire à l'adresse des populations ?

<input type="radio"/> Bonne	
<input type="radio"/> Moyenne	
<input type="radio"/> Mauvaise	
<input type="radio"/> N'existe pas	

3.11 Quels sont les principaux acteurs étatiques en charge de la communication budgétaire (Citez-en trois) ?

3.12 Selon vous, quels sont les autres acteurs qui devraient être impliqués dans la communication budgétaire ?

<input type="radio"/> Députés	
<input type="radio"/> Acteurs de la société civile	
<input type="radio"/> Acteurs du secteur privé	
<input type="radio"/> Partenaires au développement	
<input type="radio"/> Autre	

3.13 Selon vous, quels sont les problèmes majeurs qui entravent la bonne compréhension du budget de l'État ?

<input type="radio"/> Complexité du budget	
<input type="radio"/> Volume du document budgétaire	
<input type="radio"/> Termes techniques employés	
<input type="radio"/> Indisponibilité des documents budgétaires	
<input type="radio"/> Autre	

3.14 Quelles sont les principales difficultés qui caractérisent la communication budgétaire en Guinée ?

<input type="radio"/> Manque de volonté	
<input type="radio"/> Faiblesse des capacités humaines	
<input type="radio"/> Faiblesse des capacités matérielles	
<input type="radio"/> Insuffisance des textes	
<input type="radio"/> Autre	

3.15 Que faut-il faire pour améliorer la communication budgétaire à l'adresse des populations ?

<input type="radio"/> Former/sensibiliser directement les citoyens	
<input type="radio"/> Former/sensibiliser les acteurs des OSC	
<input type="radio"/> Former/sensibiliser directement les élus du peuple	
<input type="radio"/> Élaborer et mettre à disposition des guides simplifiés	
<input type="radio"/> Rendre accessible le budget par les moyens démocratiques (TV, Radio, Affiche, Internet, etc.)	

4 Implication des acteurs de la société civile dans le processus budgétaire (conception, analyse, exécution)

4.1 Pensez-vous que la société civile devrait être impliquée dans le processus budgétaire (conception, analyse et exécution) ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

4.2 Pensez-vous que la société civile est bien organisée de telle sorte à pouvoir participer au processus budgétaire ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

4.3 Que peut-il être le rôle de la société civile dans le processus budgétaire ?

<input type="radio"/> Observateur	
<input type="radio"/> Participant	
<input type="radio"/> Consultant	
<input type="radio"/> Décideur	
<input type="radio"/> Contrôleur/Auditeur	
<input type="radio"/> Autre	

4.4 Quel peut le rôle de la société civile dans la communication budgétaire ?

<input type="radio"/> Concepteur	
<input type="radio"/> Pilote	
<input type="radio"/> Relai	
<input type="radio"/> Autre	
<input type="radio"/> Aucun	

4.5 Comment peut-on renforcer le cadre légal de l'implication de la société civile dans le processus budgétaire ?

<input type="radio"/> Vulgarisant les textes existants	
<input type="radio"/> Mettant à jour les textes existants	
<input type="radio"/> Adoptant de nouveaux textes	
<input type="radio"/> Autre (à préciser)	

5 Collaboration entre pouvoirs publics et acteurs de la société civile pour mieux informer la population

5.1 La collaboration entre pouvoirs publics et acteurs de la société civile est-elle nécessaire ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

5.2 Si Oui, Pourquoi ?

<input type="radio"/> Renforcement de la démocratie	
<input type="radio"/> Renforcement la confiance entre acteurs (redevabilité)	
<input type="radio"/> Promotion de la transparence et de la bonne gouvernance	
<input type="radio"/> Stabilisation du pays	
<input type="radio"/> Autre (à préciser)	

5.3 Que pensez-vous de la collaboration entre pouvoirs publics et acteurs de la société civile dans le cadre du processus budgétaire ?

<input type="radio"/> Très bonne	
<input type="radio"/> Bonne	
<input type="radio"/> Moyenne	
<input type="radio"/> Mauvaise	
<input type="radio"/> Très mauvaise	
<input type="radio"/> Inexistante	

5.4 Quels sont les acteurs avec lesquels les pouvoirs publics collaborent en matière budgétaire ?

<input type="radio"/> Députés	
<input type="radio"/> Acteurs de la société civile	
<input type="radio"/> Acteurs du secteur privé	
<input type="radio"/> Partenaires au développement	
<input type="radio"/> Autre	

5.5 Selon Vous, Quel est le niveau de collaboration entre acteurs publics et société civile sur les questions budgétaires ?

<input type="radio"/> Très satisfaisant	
<input type="radio"/> Satisfaisant	
<input type="radio"/> Moyen	
<input type="radio"/> Non satisfaisant	
<input type="radio"/> NSP	

5.6 Quels sont les problèmes ou difficultés qui entravent la collaboration entre acteurs publics et société civile sur les questions budgétaires (Citez en deux) ?

5.7 Comment peut-on renforcer la collaboration entre acteurs publics et société civile sur les questions budgétaires ?

<input type="radio"/> Instituer un cadre d'échange et de partage	
<input type="radio"/> Impliquer la société civile dans le processus budgétaire	
<input type="radio"/> Autre	

Questionnaire pour le répondant de l'assemblée nationale

1. Identification

1.1 Quel est votre Prénom et Nom ?

--

1.2 Quel est votre contact téléphone/courriel ?

--

1.3 Quel âge avez-vous ?

<input type="radio"/> 18-35 ans	
<input type="radio"/> 36-55 ans	
<input type="radio"/> Plus de 55 ans	

1.4 Quel est votre sexe ?

<input type="radio"/> M	
<input type="radio"/> F	

1.5 Quel est votre statut à l'Assemblée Nationale ?

<input type="radio"/> Député Uninominal	
<input type="radio"/> Liste Nationale	
<input type="radio"/> Fonctionnaire parlementaire	

1.6 Si Uninominal, de quelle circonscription ?

--

1.7 Êtes-vous membre d'une commission parlementaire ?

<input type="radio"/> Oui (laquelle)	
<input type="radio"/> Non	

2. Opinion générale sur le budget de l'État

2.1 Selon vous, existe-t-il un budget citoyen (allégé) de l'État ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

2.2 Si Non, estimez-vous qu'il soit nécessaire de concevoir un budget simplifié à la portée des citoyens ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

2.3 Selon vous, est-il facile de lire et comprendre le budget de l'État ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

2.4 Pensez-vous que le système de contrôle du budget de l'État est efficace ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

2.5 Si non, Pourquoi ?

<input type="radio"/> Manque de volonté	
<input type="radio"/> Faiblesse de capacité	
<input type="radio"/> Corruption	
<input type="radio"/> Manque de transparence	

3. Transparence et communication budgétaire

3.1 Quels sont les fondements de la transparence/communication budgétaire ?

<input type="radio"/> Déclaration des droits de l'homme	
<input type="radio"/> Constitution	
<input type="radio"/> Loi Organique Relative aux Lois de Finances	
<input type="radio"/> Engagements internationaux	
<input type="radio"/> Autre	

3.2 Pensez-vous que le budget de l'État guinéen est vulgarisé ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

3.3 (Transparence/Communication) Est-ce que l'Assemblée Nationale fait pleinement connaître, en temps opportun et de façon systématique, l'ensemble des informations budgétaires ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

Si Oui/Non Justifier.

3.4 Si Oui, quels sont les principaux canaux utilisés par l'Assemblée Nationale pour communiquer les informations budgétaires ?

<input type="radio"/> TV	
<input type="radio"/> Radio	
<input type="radio"/> Journaux papiers (JO)	
<input type="radio"/> Internet	
<input type="radio"/> Affiche publique	
<input type="radio"/> Distribution de guide simplifié	
<input type="radio"/> Bouches-à-oreille	

3.5 À quelle fréquence l'Assemblée Nationale communique-t-elle sur le budget ?

<input type="radio"/> Très souvent (mensuel)	
<input type="radio"/> Souvent (trimestriel)	
<input type="radio"/> De temps en temps (semestriel)	
<input type="radio"/> Rarement (annuel)	

3.6 Où peut-on trouver les informations budgétaires à l'Assemblée Nationale ?

<input type="radio"/> Site internet de l'Assemblée Nationale	
<input type="radio"/> Locaux de l'Assemblée Nationale	
<input type="radio"/> Radio Parlementaire	
<input type="radio"/> Autre	

3.7 Que pensez-vous de la communication budgétaire au sein de l'Assemblée Nationale ?

<input type="radio"/> Très bonne	
<input type="radio"/> Bonne	
<input type="radio"/> Moyenne	
<input type="radio"/> Mauvaise	
<input type="radio"/> Très mauvaise	
<input type="radio"/> N'existe pas	

3.8 Que faut-il faire pour améliorer la communication budgétaire au sein de l'Assemblée Nationale ?

<input type="radio"/> Former/sensibiliser les députés sur le budget de l'État	
<input type="radio"/> Élaborer et simplifier le budget	
<input type="radio"/> Rendre accessible le budget par les moyens démocratiques (TV, Radio, etc.)	
<input type="radio"/> Autre	

3.9 Que pensez-vous de la communication budgétaire à l'adresse des populations ?

<input type="radio"/> Très bonne	
<input type="radio"/> Bonne	
<input type="radio"/> Moyenne	
<input type="radio"/> Mauvaise	
<input type="radio"/> Très mauvaise	
<input type="radio"/> Inexistante	

3.10 Quels sont les principaux acteurs étatiques en charge de la communication budgétaire (Citez-en trois) ?

3.11 Selon vous, quels sont les autres acteurs qui devraient être impliqués dans la communication budgétaire ?

<input type="radio"/> Acteurs de la société civile	
<input type="radio"/> Acteurs du secteur privé	
<input type="radio"/> Partenaires au développement	
<input type="radio"/> Autre	

3.12 Selon vous, quels sont les problèmes majeurs qui entravent la bonne compréhension du budget de l'État ?

<input type="radio"/> Complexité du budget	
<input type="radio"/> Volume du document budgétaire	

<input type="radio"/> Termes techniques employés	
<input type="radio"/> Indisponibilité des documents budgétaires	
<input type="radio"/> Autre	

3.13 Quelles sont les principales difficultés qui caractérisent la communication budgétaire en Guinée ?

<input type="radio"/> Manque de volonté	
<input type="radio"/> Faiblesse des capacités humaines	
<input type="radio"/> Faiblesse des capacités matérielles	
<input type="radio"/> Insuffisance des textes	
<input type="radio"/> Autre	

3.14 Que faut-il faire pour améliorer la communication budgétaire à l'adresse des populations ?

<input type="radio"/> Former/sensibiliser directement les citoyens	
<input type="radio"/> Former/sensibiliser les acteurs des OSC	
<input type="radio"/> Former/sensibiliser directement les élus du peuple	
<input type="radio"/> Élaborer et mettre à disposition des guides simplifiés	
<input type="radio"/> Rendre le budget accessible par les moyens démocratiques (TV, Radio, Internet, Affiche, etc.)	

4. Implication des acteurs de la société civile dans le processus budgétaire (conception, analyse et exécution)

4.1 Pensez-vous que la société civile devrait être impliquée dans le processus budgétaire (conception, analyse et exécution) ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

4.2 Pensez-vous que la société civile est bien organisée de telle sorte à pouvoir participer au processus budgétaire ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

4.3 Que peut-il être le rôle de la société civile dans le processus budgétaire ?

<input type="radio"/> Observateur	
<input type="radio"/> Participant	
<input type="radio"/> Consultant	
<input type="radio"/> Décideur	
<input type="radio"/> Contrôleur/Auditeur	
<input type="radio"/> Autre	

4.4 Quel peut le rôle de la société civile dans la communication budgétaire ?

<input type="radio"/> Concepteur	
<input type="radio"/> Pilote	
<input type="radio"/> Relai	
<input type="radio"/> Autre	
<input type="radio"/> Aucun	

4.5 Comment peut-on renforcer le cadre légal de l'implication de la société civile dans le processus budgétaire ?

<input type="radio"/> Vulgarisant les textes existants	
<input type="radio"/> Mettant à jour les textes existants	
<input type="radio"/> Adoptant de nouveaux textes	
<input type="radio"/> Autre	

5. Collaboration entre pouvoirs publics et acteurs de la société civile pour mieux informer la population

5.1 La collaboration entre pouvoirs publics et acteurs de la société civile est-elle nécessaire ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

5.2 Si Oui, Pourquoi ?

<input type="radio"/> Renforcement de la démocratie	
<input type="radio"/> Renforcement la confiance entre acteurs (redevabilité)	
<input type="radio"/> Promotion de la transparence et de la bonne gouvernance	
<input type="radio"/> Stabilisation du pays	
<input type="radio"/> Autre	

5.3 Que pensez-vous de la collaboration entre pouvoirs publics et acteurs de la société civile dans le cadre du processus budgétaire ?

<input type="radio"/> Très bonne	
<input type="radio"/> Bonne	
<input type="radio"/> Moyenne	
<input type="radio"/> Mauvaise	
<input type="radio"/> Très mauvaise	
<input type="radio"/> Inexistante	

5.4 Quels sont les acteurs avec lesquels le pouvoir public collabore en matière budgétaire ?

<input type="radio"/> Acteurs de la société civile	
<input type="radio"/> Acteurs du secteur privé	
<input type="radio"/> Partenaires au développement	
<input type="radio"/> Autre	

5.5 Selon vous, Quel est le niveau de collaboration entre acteurs publics et société civile sur les questions budgétaires ?

<input type="radio"/> Très satisfaisant	
<input type="radio"/> Satisfaisant	
<input type="radio"/> Moyen	
<input type="radio"/> Non satisfaisant	
<input type="radio"/> NSP	

5.6 Quels sont les problèmes ou difficultés qui entravent la collaboration entre acteurs publics et société civile sur les questions budgétaires (Citez-en deux) ?

<input type="radio"/>	
<input type="radio"/>	

5.7 Comment peut-on renforcer la collaboration entre acteurs publics et acteurs de la société civile sur les questions budgétaires ?

<input type="radio"/> Instituer un cadre d'échange et de partage	
<input type="radio"/> Impliquer la société civile dans le processus budgétaire	
<input type="radio"/> Autre	

Questionnaire pour le répondant de la cour des comptes

1. Identification

1.1 Quel est votre Prénom et Nom ?

--

1.2 Quel est votre contact téléphone/courriel ?

--

1.3 Quel âge avez-vous ?

<input type="radio"/> 18-35 ans	
<input type="radio"/> 36-55 ans	
<input type="radio"/> Plus de 55 ans	

1.4 Quel est votre sexe ?

<input type="radio"/> M	
<input type="radio"/> F	

1.5 Quelle est votre structure de rattachement ?

<input type="radio"/> Ministère	
<input type="radio"/> Direction	
<input type="radio"/> Division	
<input type="radio"/> Service	
<input type="radio"/> Autre	

1.6 Quel est votre statut dans l'administration publique ?

<input type="radio"/> Chargé d'études	
<input type="radio"/> Chef de section	
<input type="radio"/> Chef de division	
<input type="radio"/> Directeur	
<input type="radio"/> Conseiller	
<input type="radio"/> Chef de cabinet	
<input type="radio"/> Secrétaire général	
<input type="radio"/> Autre	

1.7 Quel est votre lieu de résidence (sous-préfecture) ?

--

2. Opinion générale sur le budget de l'État

2.1 Selon vous, existe-t-il un budget citoyen (allégé) de l'État ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

2.2 Si Non, estimez-vous qu'il soit nécessaire de concevoir un budget simplifié à la portée des citoyens ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

2.3 Selon vous, est-il facile de lire et comprendre le budget de l'État ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

2.4 Pensez-vous que le système de contrôle du budget de l'État est efficace ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

2.5 Si non, Pourquoi ?

<input type="radio"/> Manque de volonté	
<input type="radio"/> Faiblesse de capacité	
<input type="radio"/> Corruption	
<input type="radio"/> Manque de transparence	
<input type="radio"/> Autre	

3. Transparence et communication budgétaire

3.1 Quels sont les fondements de la transparence/communication budgétaire ?

<input type="radio"/> Déclaration des droits de l'homme	
<input type="radio"/> Constitution	
<input type="radio"/> Loi Organique Relative aux Lois de Finances	
<input type="radio"/> Engagements internationaux	
<input type="radio"/> Autre (à préciser)	

3.2 Pensez-vous que le budget de l'État guinéen est vulgarisé ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

3.3 (Transparence/Communication) Est-ce que l'État guinéen fait pleinement connaître, en temps opportun et de façon systématique, l'ensemble des informations budgétaires ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

3.4 Si Oui/Non (Justifier)

--

3.5 Si Oui, quels sont les principaux canaux utilisés par l'État pour communiquer les informations budgétaires ?

<input type="radio"/> TV	
<input type="radio"/> Radio	

<input type="radio"/> Journaux papiers (JO)	
<input type="radio"/> Internet	
<input type="radio"/> Affiche publique	
<input type="radio"/> Distribution de guide simplifié	
<input type="radio"/> Bouches-à-oreille	

3.6 À quelle fréquence les pouvoirs publics communiquent-ils sur le budget ?

<input type="radio"/> Très souvent (mensuel)	
<input type="radio"/> Souvent (trimestriel)	
<input type="radio"/> De temps en temps (semestriel)	
<input type="radio"/> Rarement (annuel)	

3.7 Où peut-on trouver les informations budgétaires ?

<input type="radio"/> Administration publique	
<input type="radio"/> Internet	
<input type="radio"/> Parlement	
<input type="radio"/> Partenaire au développement	
<input type="radio"/> Autre	

3.8 Que pensez-vous de la communication budgétaire au sein de l'administration ?

<input type="radio"/> Très bonne	
<input type="radio"/> Bonne	
<input type="radio"/> Moyenne	
<input type="radio"/> Mauvaise	
<input type="radio"/> Très mauvaise	
<input type="radio"/> N'existe pas	

3.9 Que faut-il faire pour améliorer la communication budgétaire au sein de l'administration ?

<input type="radio"/> Former/sensibiliser sur le budget de l'État	
<input type="radio"/> Élaborer et simplifier le budget	
<input type="radio"/> Rendre accessible le budget par les moyens démocratiques (TV, Radio, etc.)	
<input type="radio"/> Former/sensibiliser sur le budget de l'État	

3.10 Que pensez-vous de la communication budgétaire à l'adresse des populations ?

<input type="radio"/> Bonne	
<input type="radio"/> Moyenne	
<input type="radio"/> Mauvaise	
<input type="radio"/> N'existe pas	

3.11 Quels sont les principaux acteurs étatiques en charge de la communication budgétaire (Citez-en trois) ?

3.12 Selon vous, quels sont les autres acteurs qui devraient être impliqués dans la communication budgétaire ?

<input type="radio"/> Députés	
<input type="radio"/> Acteurs de la société civile	
<input type="radio"/> Acteurs du secteur privé	
<input type="radio"/> Partenaires au développement	
<input type="radio"/> Autre	

3.13 Selon vous, quels sont les problèmes majeurs qui entravent la bonne compréhension du budget de l'État ?

<input type="radio"/> Complexité du budget	
<input type="radio"/> Volume du document budgétaire	
<input type="radio"/> Termes techniques employés	
<input type="radio"/> Indisponibilité des documents budgétaires	
<input type="radio"/> Autre	

3.14 Quelles sont les principales difficultés qui caractérisent la communication budgétaire en Guinée ?

<input type="radio"/> Manque de volonté	
<input type="radio"/> Faiblesse des capacités humaines	
<input type="radio"/> Faiblesse des capacités matérielles	
<input type="radio"/> Insuffisance des textes	
<input type="radio"/> Autre	

3.15 Que faut-il faire pour améliorer la communication budgétaire à l'adresse des populations ?

<input type="radio"/> Former/sensibiliser directement les citoyens	
<input type="radio"/> Former/sensibiliser les acteurs des OSC	
<input type="radio"/> Former/sensibiliser directement les élus du peuple	
<input type="radio"/> Élaborer et mettre à disposition des guides simplifiés	
<input type="radio"/> Rendre accessible le budget par les moyens démocratiques (TV, Radio, Affiche, Internet, etc.)	

4 Implication des acteurs de la société civile dans le processus budgétaire (conception, analyse, exécution)

4.1 Pensez-vous que la société civile devrait être impliquée dans le processus budgétaire (conception, analyse et exécution) ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

4.2 Pensez-vous que la société civile est bien organisée de telle sorte à pouvoir participer au processus budgétaire ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

4.3 Que peut-il être le rôle de la société civile dans le processus budgétaire ?

<input type="radio"/> Observateur	
<input type="radio"/> Participant	
<input type="radio"/> Consultant	
<input type="radio"/> Décideur	
<input type="radio"/> Contrôleur/Auditeur	
<input type="radio"/> Autre	

4.4 Quel peut le rôle de la société civile dans la communication budgétaire ?

<input type="radio"/> Concepteur	
<input type="radio"/> Pilote	
<input type="radio"/> Relai	
<input type="radio"/> Autre	
<input type="radio"/> Aucun	

4.5 Comment peut-on renforcer le cadre légal de l'implication de la société civile dans le processus budgétaire ?

<input type="radio"/> Vulgarisant les textes existants	
<input type="radio"/> Mettant à jour les textes existants	
<input type="radio"/> Adoptant de nouveaux textes	
<input type="radio"/> Autre (à préciser)	

5 Collaboration entre pouvoirs publics et acteurs de la société civile pour mieux informer la population

5.1 La collaboration entre pouvoirs publics et acteurs de la société civile est-elle nécessaire ?

<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	

5.2 Si Oui, Pourquoi ?

<input type="radio"/> Renforcement de la démocratie	
<input type="radio"/> Renforcement la confiance entre acteurs (redevabilité)	
<input type="radio"/> Promotion de la transparence et de la bonne gouvernance	
<input type="radio"/> Stabilisation du pays	
<input type="radio"/> Autre (à préciser)	

5.3 Que pensez-vous de la collaboration entre pouvoirs publics et acteurs de la société civile dans le cadre du processus budgétaire ?

<input type="radio"/> Très bonne	
<input type="radio"/> Bonne	
<input type="radio"/> Moyenne	
<input type="radio"/> Mauvaise	
<input type="radio"/> Très mauvaise	
<input type="radio"/> Inexistante	

5.4 Quels sont les acteurs avec lesquels les pouvoirs publics collaborent en matière budgétaire ?

<input type="radio"/> Députés	
<input type="radio"/> Acteurs de la société civile	
<input type="radio"/> Acteurs du secteur privé	
<input type="radio"/> Partenaires au développement	
<input type="radio"/> Autre	

5.5 Selon Vous, Quel est le niveau de collaboration entre acteurs publics et société civile sur les questions budgétaires ?

<input type="radio"/> Très satisfaisant	
<input type="radio"/> Satisfaisant	
<input type="radio"/> Moyen	
<input type="radio"/> Non satisfaisant	
<input type="radio"/> NSP	

5.6 Quels sont les problèmes ou difficultés qui entravent la collaboration entre acteurs publics et société civile sur les questions budgétaires (Citez en deux) ?

5.7 Comment peut-on renforcer la collaboration entre acteurs publics et société civile sur les questions budgétaires ?

<input type="radio"/> Instituer un cadre d'échange et de partage	
<input type="radio"/> Impliquer la société civile dans le processus budgétaire	
<input type="radio"/> Autre	

Liste des organisations ayant répondu au questionnaire d'enquête

N ^o	DENOMINATION	SIGLE	ZONE D'INTERVENTION	PRENOMS ET NOM DU RESPONSABLE DE L'ONG	TEL & MAIL
1	Réseau Convergence des Jeunes et Leaders pour la Paix et la Démocratie	CoJeLPai D	Conakry & Intérieur	Abdoul Sacko	622943432 sackoabdl@gmail.com
2	Alliance pour la Promotion de de la Gouvernance et des Initiatives Locales	AGIL	Conakry & Intérieur	Mory Condé	622151475 conde@agilinternationale.org
3	Plateforme Nationale de participation et d'Initiative Citoyenne	PNAPIC	Conakry	Ahmed Sékou Traoré	620862028 atraore880@gmail.com
4	Alliance Futuriste Guinée	AFG	Conakry	Mamadou Barry	620425210 barrymed45@gmail.com
5	Servir La République	SLR	Conakry	Moustapha Baldé	628739292 / 625252891 baldemoustapha52@gmail.com
6	Femmes Citoyennes de Guinée	FCG	Conakry & Intérieur	Adama Sira Barry	622069376 barryadamasira@gmail.com
7	GRADEL-Guinée	GRADEL -Guinée	Conakry & Intérieur	Jean Tamba Koundouno	624 08 36 12 jtkoundouno@gmail.com
8	Forum Civil Guinéen	FOCI	Conakry	Ibrahima Balaya DIALLO	664 424 737/6288758
9	Association Guinéenne pour l'Assistance Électorale	AGAPEL	Conakry	Mamadi Sanoh	628344030 msanoh2013@gmail.com
10	Réseau Guinéen des organisations des Personnes Handicapées pour la Promotion de la Convention Internationale sur les Droits	ROPACI DPH	Conakry	Alpha Boubacar Diop	664426840 alphabdiop@yahoo.com

N°	DENOMINATION	SIGLE	ZONE D'INTERVENTION	PRENOMS ET NOM DU RESPONSABLE DE L'ONG	TEL & MAIL
	des Personnes Handicapées				
11	Coalition des Femmes Leaders de Guinée	CoFeL	Conakry	Fatou Baldé	628563743 contact@cofelguinee.org
12	Fédération Guinéenne Pour la Promotion des Associations de/ou Personnes Handicapées	FEGUIPA H	Conakry	François Dopavogui	628382513 623123706 feguipah@yahoo.fr bernardkaman090@gmail.com
13	Association Guinéenne pour l'Implication des Femmes dans le Processus Électoral et la Bonne Gouvernance	AGUIFPE G	Conakry	Mariama Ciré Kaké	621921026 mariamacirekake@gmail.com
14	Réseau Afrique Jeunesse de Guinée	RAJ-Gui	Conakry	Sékou Doré	620636396 dorkg2006@gmail.com
15	Plateforme Nationale des Citoyens Unis pour le Développement	PCUD	Conakry & Intérieur	Aboubacar Sylla	623438236 boubareaction@gmail.com
16	Organisation Guinéenne des Droits et Devoirs	OGDD	Conakry	Mamadou Bah	620257604 boubareaction@gmail.com
17	Observatoire National œil du peuple	ONOP	Conakry	Mamadou Bah	628592434
18	Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne	CNOSCG	Conakry & Intérieur	Dansa Kourouma	621731919 dansafara78@yahoo.fr
19	Centre Africain de	CENAFO D	Conakry	Aboubacar Markala	624979797 syllamark1@gmail.com

N ^o	DENOMINATION	SIGLE	ZONE D'INTERVENTION	PRENOMS ET NOM DU RESPONSABLE DE L'ONG	TEL & MAIL
	Formation pour le Développement				
20	Réseau des Organisations de la Société Civile pour l'Observation et le Suivi des Élections en Guinée	ROSE	Conakry	Tamba Fodé Tolno	622360559 tolnoft@gmail.com
21	Association pour la Protection de la Promotion des Enfants et des Femmes	APPEF	Conakry	Ahmed Tidiane Diallo	621632066 Dtidiane859@gmail.com
22	Balai Citoyen	BC	Conakry	Salia Camara	622645181 saliacamara74@yahoo.fr
23	Organisation Guinéenne de Droit de l'Homme	OGDH	Conakry	Alseny Sall	622 18 86 70 asall@fidh.org
24	Même Droit pour Tous	MDT	Conakry	Frédéric Loua	669 64 86 22 / 628195021 fredericloua@gmail.com adrienlossa@yahoo.fr
25	Observatoire de la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme	RADDHO	Conakry & Intérieur	Moussa Samoura	622613171 Ammoussa78@gmail.com
26	ACTION PLUS Guinée	APG	Conakry	El hadj Sanoussy Dansoko	622872446 dansoko15@yahoo.fr
27	Jeunesse Républicaine pour le Civisme et la Paix	JERCIP	Conakry	Mohamed Samba Camara	625223188 Jercip1428@gmail.com
28	Centre du Commerce International pour le Développement	CECIDE	Conakry	Saa Pascal Tenguiano	628 20 30 38 / 623390808 cecidégouv@gmail.com contactcecide@cecide.org tenguipascal@gmail.com

N°	DENOMINATION	SIGLE	ZONE D'INTERVENTION	PRENOMS ET NOM DU RESPONSABLE DE L'ONG	TEL & MAIL
29	Action Unie pour le Développement Intégré en Guinée	AUDIG	Conakry	Mamadou Touré	626115421 ongaudig2005@gmail.com mamadoutoure1175@gmail.com
30	Conseil Régional des Organisations de la Société Civile de Conakry	CROSC-Cry	Conakry	Abdoulaye Kadiatou Touré	628 843776 Abtoure80@gmail.com
31	AJFPEF	AJFPEF	Conakry	Djenabou Bah	666409497 djeba2003@yahoo.fr
32	AIDE GUINEE	AG	Conakry	Mamadou Lamine Bah	622014712 laminebah2013@yahoo.fr
33	Protégeons les Droits Humains	PDH	Conakry	Moussa Soumaoro	623974663 soumssa65@gmail.com
34	Coalition Nationale des Organisations de la Société Civile Guinéenne	CONASO G	Conakry	Elhadj Mamady Keita Ibrahima Diallo	628259246 ibsdiallo125@gmail.com
35	Association Guinéenne des Sciences politiques	AGSP	Conakry	Kabiné Fofana	622444024 kabifofana@gmail.com
36	Centre Guinéen de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme	CPDH	Conakry	Sékou Cissé	csekou082@gmail.com
37	Organisation de Secours aux Handicapés de Guinée	OSH-Guinée	Conakry & intérieur	Massoud Barry	666972659 barymassoud@gmail.com
38	Association Trait d'Union des Jeunes de Guinée	ATUJG	Nzérékoré	Mamadou Saliou Camara	628305343 camarasaliou43@yahoo.fr
39	Acteurs Unis pour la Promotion du bien être Actif et des Initiatives	AUBAIN E PROMO	Nzérékoré	Aboubacar Samaké	620000035 tadidi1@gmail.com

N°	DENOMINATION	SIGLE	ZONE D'INTERVENTION	PRENOMS ET NOM DU RESPONSABLE DE L'ONG	TEL & MAIL
	Entrepreneuriat				
40	Association Pour la Promotion de la Femme Guinéenne	Apro-Fem-Gui	Nzérékoré	LeontineDopavogui	628738805 leontinedopavogui@gmail.com
41	ZalyThéatri de Guinée	ZTG	Nzérékoré	Etienne Kpoghomou	622740184 Etiennessaoro1990@gmail.com
42	Action Pour le Développement Communautaire	ADC	Nzérékoré	Mathieu Manamou	628365944 adcguiforet@yahoo.fr
43	Alliance National des Acteurs au Développement de Guinée	ANAD-Guinée	Macenta	Sayon Joseph Dembadouno	620578201 dembadounosayonjoseph80@gmail.com doumbouyaanadguinee@gmail.com
44	Action Citoyenne pour la Promotion des Alternatives de Développement	ACDA	Kissidougou	Pé Mamy	621422950 ongacda186@gmail.com
45	Monde des Enfants	MDE	Kissidoudou	Charles Faya Leno	620640808 lenecharles@gmail.com
46	Action Citoyenne pour le Développement Durable	ACDD	Kankan	Ousmane Keita	628468573 ousmanekeita6@gmail.com
47	Association des Jeunes Leaders Unis pour le Développement Durable	AJLUDD	Kankan	Amidou Yombouno	620086008 hamidousif@gmail.com
48	Solidarité Jeunesse Action pour le Développement Durable	SOJADD	Kankan	Djene Sylla	664544224 sylla2djene@gmail.com
49	Aide aux Femmes et aux Enfants	AFEDD	Kankan	Oumou Mara	Maraoumou21@gmail.com

N°	DENOMINATION	SIGLE	ZONE D'INTERVENTION	PRENOMS ET NOM DU RESPONSABLE DE L'ONG	TEL & MAIL
	pour le Développement Durable				
50	Association des Jeunes pour le Progrès de Kankan	AJPK	Kankan	M'mah Camara	621327651 camarammah@gmail.com
51	Conseil Régional des Organisations de la Société Civile de Kankan	CROSC-K	Kankan	Louncy Cherif	622455153 clunceny@yahoo.fr
52	Association des Jeunes pour l'Éducation et le Développement	AJED	Boké	Cheik Moussa Condé	623943643 cheickmoussa1984@gmail.com
53	Amicale des Jeunes pour l'Émancipation et le Développement	AJED	Labé	Diallo Mamadou Kindy	622 34 01 46 / 628 43 41 18 /kindyyalayadiallo90@gmail.com
54	Appui aux femmes et aux enfants pour le développement durable	AFEDD	Labé	Salémata Baldé	622863520/656858830/ salebah2010@gmail.com
55	Agir pour le Droit Féminin	ADF	Labé	Diallo Kadiatou	teliwel012@gmail.com
56	Association des Jeunes Unis pour la Paix et le Développement	AJUPD	Labé	Sow Saliou Dian	622 25 55 66 / salioudian07@gmail.com
57	Citoyen pour la Paix et la Justice	CPJ	Labé	Alhassane Baldé	628891839 Baldealhassane61@yahoo.fr
58	Cercle d'Orientation pour la Consolidation de la Paix	COCP	Labé	Saikou Baldet	622376989 baldet56@yahoo.fr

N°	DENOMINATION	SIGLE	ZONE D'INTERVENTION	PRENOMS ET NOM DU RESPONSABLE DE L'ONG	TEL & MAIL
59	Union Guinéenne des Volontaires du Développement	UGVD	Labé	Abdourahama ne Sow	628306626 ugvdlabe@gmail.com
60	Maison Mère	MM	Mamou	Bademba Baldé	622663011 culturamamou@yahoo.fr
61	Centre d'Appui et de la Promotion de la Citoyenneté en Guinée	CENACIG	Dinguiraye	Alhassane Diakité	628181189 alhassanediakite05@gmail.com
62	Association d'Appui au Développement des Initiatives Communautaires	ADIC	Kankan	Nainy Condé	zoulconde@gmail.com
63	Association des personnes Handicapées de Mamou	APHAM	Mamou	Moussa Soumah	622329892 Moussasoumah535@gmail.com
64	Association d'Appui aux Initiatives de Développement	AID	Gueckédou	Robert Kamano	626516513 srobertkamano@gmail.com
65	Association des Formateurs d'Agents Alphabétiseurs pour le Développement	AFAAD	Dabola	Mamadou Keyra	625052724 Keyrama67@yahoo.fr
66	Association des Jeunes Diplômés pour le Développement de Faranah	AJDD-F	Faranah	Mamadou Saran Camara	621128608 cravfaranah@gmail.com
67	Association des Médias et Autres Acteurs pour la Protection de l'Environnement	AMERAF	Faranah	Mohamed Faro	622469561 faromohamedsoso@gmail.com

N°	DENOMINATION	SIGLE	ZONE D'INTERVENTION	PRENOMS ET NOM DU RESPONSABLE DE L'ONG	TEL & MAIL
	nt et la Recherche d'Appui au Bien être des femmes et des Enfants				
68	Organisation Guinéenne pour l'Unité Nationale et l'Éducation Civique de Faranah	OGUINE C/F	Faranah	Boubacar Layla Diallo	622068706 b.layladiallo@gmail.com
69	Association pour la Promotion des Initiatives Communautaires de Guinée	APIC	Faranah	Mamadi Bintou Oularé	628285060 mamadi.oulare123@gmail.com
70	Conseil Régional des Organisations de la Société Civile de Faranah	CROSC - F	Faranah	Abdourahama ne aba	628344110 crosccaranah@gmail.com
71	Association pour le Développement Économique et Sociale	ADES	Kindia	Ramatoulaye Baldé	622300154 ramatoulayemedine@gmail.com
72	Association Guinéenne pour le Bien-être de la Jeunesse	AGUIBEJ	Kindia	Mariama Ciré Camara	624184933 2cmariama@gmail.com
73	Centre d'Éducation Civique et Électorale	CECE	Kindia	Sitan Mamoudou Condé	621276177 cecekindia@gmail.com
74	Conseil Régional des Organisations de la Société Civile de Kindia	CROSC-K	Kindia	Mamadi Mémé Camara	627452963 Crosckindia2002@gmail.com
75	Guinée Action pour le Développement	GAD	Kindia	Fatoumata Lamarana Bah	628572169 fatoubakoussi@gmail.com

N°	DENOMINATION	SIGLE	ZONE D'INTERVENTION	PRENOMS ET NOM DU RESPONSABLE DE L'ONG	TEL & MAIL
76	Solidarité Guinéenne pour le Développement	SOLIDARITE	Dalaba	Hassimiou Bah	622330955 bahassimiou1@yahoo.fr